



ANCIEN PATRON DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT TUNISIENS

# Comment Lazhar Loungou est arrêté et extradé par l'Algérie

P16



تاريخ مجيد عهد جديد

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro  
Vendredi 22 - samedi 23 juillet 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5594 - 19<sup>e</sup> année

DEUX AFFAIRES DEVANT  
LE TRIBUNAL DE CHÉRAGA  
LE 21 SEPTEMBRE

**La justice  
s'attaque à  
la corruption  
dans le sport**

P3

**ILS S'OFFRENT DES VILLAS EN ESPAGNE AVEC  
LA GRACE DES GROS BONNETS DE LA DROGUE**

# Les dignitaires marocains frappés par un scandale immobilier

LIRE EN PAGE 2

PROCHAINEMENT EN CONSEIL DES MINISTRES

# Des lois pour renforcer le front interne

LIRE EN PAGE 3



Ph : APS

INCENDIE EN TUNISIE



**Mission accomplie pour nos sapeurs-pompiers**

P5

LOI SUR L'INFORMATION

**Les journalistes dotés d'un statut particulier**

P3

MERCATO ESTIVAL

**Plusieurs Verts dans la difficulté**

P7

**LES COURSES EN DIRECT**  
HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00  
**Destin de l'Aube peut frapper d'entrée**

P14

ILS S'OFFRENT DES BIENS IMMOBILIERS EN ESPAGNE AVEC L'AIDE DES GROS BONNETS DE LA DROGUE

# Les dignitaires du palais de Rabat éclaboussés par un scandale

Un nouveau scandale vient éclabousser la classe politique et les responsables marocains qui font, déjà, face à une importante contestation contre la cherté de la vie, en raison des politiques des gouvernements ayant appauvri, ces dernières années, plus de Marocains qu'aurait apporté des solutions à la hausse drastique du pouvoir d'achat des travailleurs.

Des articles de presse de titres marocains et espagnols, rapportent que « des élus et des responsables administratifs » du royaume profitent de leur postes et des « largesses des gros bonnets de la drogue installés au sud de l'Espagne » pour s'acheter des villas, passer des vacances dans de beaux chalets et résidences, avec l'aide de trafiquants de drogues et des stupéfiants. Des rapports publiés par le Conseil général des notaires en Espagne font état « de l'envolée des acquisitions faites par les Marocains » qui ont atteint, selon la même source, « +20% pour les maisons et appartements rien que pour la moitié de 2021 par



PH : DR

rapport à la précédente année ».

Alors que dans un passé récent, c'étaient les familles marocaines riches qui profitaient de leur vacances sur les côtes espagnoles, ces dernières années, il est question de nouveaux arrivants ; les élus avec l'aide des trafiquants de drogues de nationalité espagnole ou marocaine. Pour un pays classé par l'organisme onusien de lutte contre la drogue, premier producteur et exportateur de cannabis dans le monde, il n'est pas étonnant de voir des élus marocains entretenir des relations avec les barons et les trafiquants de drogues, notamment en Espagne, alors qu'ils n'ont pas bougé le petit doigt pour légiférer ou réduire drastiquement la culture de la drogue dans le royaume de Mohamed VI...

Pis encore, des responsables administratifs, acteurs politiques et élus qui profitent des côtes espagnoles grâce à la mafia de la drogue, espagnole ou celle de résidents marocains, vont jusqu'à mimer ces barons

dans leurs habitudes. Les mêmes sources font état, en effet, part de la fréquentation de ces élus locaux, responsables politiques et administratifs, de casinos, citant ceux des villes de Mijas, San Pedro, Alcantara, Costa del Sol, etc...

## DES DIZAINES DE MILLIERS D'EUROS POUR DES SOIRÉES BIENS ARROSÉES

Aussi, il est question de soirées passées dans « de hauts lieux du divertissement où ils dépensent des dizaines de milliers d'euros, alors que le Code

du change stipule que la dotation touristique ne doit pas dépasser 100 000 dirhams par personne pour les voyages à l'étranger ».

Quant à la hausse d'achats de résidences secondaires, facilité grâce au concours de la mafia et des trafiquants, c'est les élus des administrations régionales et centrales du royaume de Mohamed VI, qui enregistrent un record, pour passer leurs vacances en été et pourquoi ne pas conclure des affaires douteuses. Ces sujets du roi et les relais du Makhzen

sont devenus, selon la même source, « les visiteurs étrangers qui achètent le plus de biens immobiliers en Espagne », et pour le faire « ils sollicitent les barons de la drogue, même ceux de nationalité espagnole ».

Le rapport du Conseil général des notaires en Espagne a relevé qu'en l'espace de 6 mois, le nombre de biens immobiliers achetés par les Marocains « est monté à 3000 villas et appartements, d'après les contrats libellés par les notaires » alors que des millions de marocains peinent à assurer leurs besoins élémentaires, bien avant la fin des mois et sont confrontés à l'impossibilité d'accéder aux soins et aux médicaments, en raison des coûts élevés et la cherté de la vie.

Et d'après toujours les contrats libellés par les notaires espagnols, rapporte le rapport précité, il sont nombreux aussi les responsables politiques ou administratifs marocains à la retraite qui dépensent des sommes financières importantes, notamment pour des vacances dans le sud de l'Espagne, et bénéficient, durant leurs séjours, d'aides de trafiquants de drogue en échange, de soutien et d'aide pour investir au Maroc et transférer de l'argent sale au royaume de Mohamed VI.

Karima B.

POUR NON-CONFORMITÉ DU PRODUIT

## La Tunisie renvoie à l'Espagne une cargaison de l'huile de Soja

Le ministère du Commerce tunisien a annoncé, jeudi dernier, qu'en réponse aux allégations qui ont circulé sur les réseaux sociaux, en rapport avec un bateau chargé d'huile végétale en provenance d'Espagne qui aurait quitté le port de Sousse sans avoir déchargé, la marchandise, n'est pas en raison du non-paiement du prix de la cargaison ». Le bateau avait bel et bien accosté au port de Sousse, le 7 juillet dernier, mais que « les tests et analyses biologiques effectués sur l'huile de Soja qu'il transportait ont conclu que le produit n'était pas conforme aux normes », et pour cette raison, la cargaison a été renvoyée au fournisseur espagnol.

R. E.

MASSACRE COMMIS PRÈS DE MELILLA

## Une ONG marocaine met en cause la responsabilité du Makhzen

L'Association marocaine des droits humains (AMDH) a indiqué, à propos des migrants africains ayant perdu la vie lors des violences policières qui ont accompagné la tentative de traversée de la clôture de Melilla, le 24 juin, citant 27 morts, a mis en cause la responsabilité des autorités marocaines dans cette tragédie.

Dénonçant la tragédie du 24 juin ayant coûté la vie à 27 migrants à cause « d'une répression sans précédent des autorités marocaines », Omar Naji, de l'AMDH, qui présentait un rapport de cette ONG sur le drame de Melilla, lors d'une conférence de presse à Rabat, mercredi dernier, a réfuté le bilan officiel de 23 morts communiqué par les autorités marocaines. "Il s'agit d'un crime ignoble, résultat de politiques migratoires mortifères, a dénoncé Naji, soulignant que le bilan de l'association "repo-

se sur des sources dignes de confiance". Le rapport de l'AMDH précise que "la décision d'attaquer violemment les demandeurs d'asile une fois arrivés à la barrière (séparant la ville marocaine de Nador et l'enclave espagnole de Melilla) est sans doute la cause principale derrière le bilan très lourd". "Pour la première fois lors d'une tentative de passage frontalier à Melilla, les forces marocaines ont cerné les migrants, sans leur laisser d'issue pour leur donner la possibilité de revenir en arrière et regagner leurs campements, comme cela s'est toujours fait", a ajouté la même source. Faisant état de 64 migrants africains toujours portés disparus, la principale association indépendante de défense des droits humains au royaume a fustigé "l'usage excessif de gaz lacrymogène" par la police marocaine, ainsi que "l'encercllement des ressortissants sur une superficie étroite au pied

de la clôture" qui a provoqué un effet de bousculade et d'asphyxie, ayant conduit à la mort des premières victimes. L'AMDH a, en outre, rejeté le "nouveau discours de criminalisation" des migrants. Quand ces derniers tentent une traversée terrestre en escaladant des clôtures barbelées, ils "le font sans rien payer, contrairement à ceux qui la tentent par voie maritime", argue Naji. Concernant la tentative d'enterrement au cimetière de Sidi-Salem, à la suite du drame du 24 juin, l'AMDH a indiqué que sa section locale avait alerté contre une initiative "des autorités sans identification et sans autopsie" des corps. L'ONG a indiqué avoir "constaté une présence inhabituelle d'agents d'autorités en train de superviser le creusement de 21 tombes dans le carré réservé aux migrants".

"L'un des responsables du cimetière a déclaré à l'AMDH-Nador en avoir reçu

l'ordre", précise le rapport. Celui-ci ajoute que la publication de photos et la mobilisation qui a suivi "ont sans doute poussé les autorités à abandonner cette action, après avoir finalisé le creusement de 16 tombes seulement". D'autre part, l'AMDH a estimé à presque 100 le nombre de demandeurs d'asile refoulés à chaud de l'autre côté de la clôture de Melilla, au cours des événements du 24 juin. Elle a dénoncé, dans ce sens, des violences de la part des agents espagnols et marocains, lesquels "ont pénétré au-delà de la barrière pour les récupérer". "La responsabilité des autorités espagnoles est totale concernant le non-respect du droit d'asile et les violences subies par les 100 demandeurs d'asile refoulés", a souligné le rapport de l'AMDH, déplorant l'absence d'une enquête indépendante afin de "définir clairement les responsabilités".

R. I.

PROCHAINEMENT EN CONSEIL DES MINISTRES

# Des lois pour renforcer le front interne

Le Conseil des ministres est appelé à examiner prochainement, pour approbation, deux avant-projets de lois importants concernant le secteur de la justice mais à portée politique évidente, dans la mesure où la mise en œuvre de ces deux textes est de nature à contribuer efficacement au renforcement de la cohésion sociale et nationale.

Les deux textes qui répondent aux directives du président Abdelmadjid Tebboune, ont été présentés par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, ce jeudi, à la réunion du Conseil du gouvernement, présidé par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane. Il s'agit d'un avant-projet de loi portant mesures particulières de rassemblement pour le renforcement de l'unité nationale et d'un avant-projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme modifiant et complétant la Loi du 6 février 2005. Selon le communiqué des services du Premier ministre, l'avant-projet de loi portant mesures particulières de rassemblement pour le renforcement de l'unité nationale « tient compte de l'expérience nationale lors des différentes étapes de la réconciliation nationale qu'a connue notre pays, à commencer par



PH : DR

les mesures de clémence, de concorde civile et jusqu'à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale ». Son but : renouveler les valeurs de tolérance et privilégier l'approche du dialogue national en incarnant ainsi une initiative visant à ouvrir de nouveaux horizons à la réconciliation nationale. Cet avant-projet de loi a été, en fait, annoncé tout récemment par un communiqué de la présidence de la République qui a confirmé l'élaboration d'un texte spécifique en prolongement des lois sur la Rahma et la concorde civile, au profit de 298 détenus condamnés définitivement. La procédure ne va certainement pas traîner puisque le même communiqué de la présidence de la République a fait savoir que le texte, quand il sera projet de loi sera présenté au Par-

lement dans sa prochaine session. Cette mesure a été prise par le président Tebboune à travers les consultations avec les représentants des partis politiques et de la société civile, dans le cadre de son initiative de rassemblement. La loi concernera les détenus condamnés pour des faits liés au terrorisme et qui ont, pour certains, passé, sans doute, une trentaine d'années en prison. Outre cette loi spécifique, le président Tebboune a également recommandé des mesures d'apaisement au profit des jeunes poursuivis pénalement et placés en détention pour avoir commis des actes d'attroupement et des faits connexes. À l'occasion du 60e anniversaire de la fête de l'indépendance, pour signer le décret présidentiel portant mesures de grâce et d'apaise-

ment, il a suffi au président Tebboune des pouvoirs et prérogatives que lui confère l'article 91 (7° et 8°) de la Constitution et de l'avis consultatif du Conseil supérieur de la magistrature émis conformément aux dispositions de l'article 182 de la Constitution. Ainsi, pour rappel, des mesures de grâce ordinaires ont concerné des détenus condamnés définitivement pour des crimes de droit commun, et des mesures qualifiées de mesures d'apaisement ont bénéficié à d'autres détenus pour des actes d'attroupement et des faits connexes, et qui ne sont pas condamnés définitivement. Le deuxième texte attendu en Conseil des ministres concerne la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et modifie et complète la Loi du 6 février 2005. Le communiqué des services du Premier ministre explique que « l'amendement de cette Loi s'inscrit dans la poursuite de l'adaptation de notre dispositif législatif aux nouvelles normes internationales, en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, édictées essentiellement par le Groupe d'Action financière International (GAFI), ainsi qu'avec l'évolution rapide et multiforme de cette infraction et l'émergence de nouvelles techniques de blanchiment d'argent ».

M'hamed Rebah

## L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SANTÉ Un cadre de concertation et un instrument d'aide à la prise de décision

Le Gouvernement, qui s'est réuni jeudi sous la présidence du Premier ministre Aïmène Benabderrahmane, a examiné un projet de décret exécutif fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de l'Observatoire national de la santé, un instrument d'aide à la prise de décision en associant l'ensemble des acteurs du secteur, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. La création de cet observatoire, en tant qu'instrument d'aide à la prise de décision en matière de santé, s'inscrit dans le cadre d'une démarche visant à élargir la consultation et la concertation, pour associer autour des différentes questions de santé publique, l'ensemble des acteurs, experts et professionnels intervenant dans le domaine de la santé, et ce grâce à une approche basée sur des données scientifiques, épidémiologiques, démographiques, économiques et sociales », précise le projet de décret présenté par le ministre de la Santé. La mise en place de l'Observatoire nationale de la santé vise une « meilleure analyse des données épidémiologiques et sanitaires de la population dans l'objectif d'asseoir une politique nationale de santé efficiente et efficace qui permet l'adaptation permanente et dans les délais requis des différentes spécialités de l'offre de soins aux exigences de la demande sur tout le territoire national », souligne la même source.

R. N.

## PROJET DE LOI SUR L'INFORMATION Les journalistes dotés d'un statut particulier

Le projet de loi organique relative à l'information examiné à la réunion du Gouvernement, jeudi. Il vise, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre Aïmène Benabderrahmane, à « identifier les acteurs » dans les différents supports médiatiques, « à définir les règles générales relatives à leur organisation, leur régulation et leur contrôle » et « à doter la profession de journaliste d'un statut particulier qui définit les conditions d'exercice de la profession et les droits et devoirs y afférents ». Le projet de loi qui vise également à « écarter l'argent sale de l'investissement dans le domaine de l'information et à instituer un Conseil de Presse et une autorité indépendante de régulation de l'audiovisuel ». A indiqué la même source, a pour objectif « la mise en place d'un cadre législatif global qui contribuera » poursuit le communiqué, « à consolider la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique » en plus de « favoriser l'émergence d'un paysage médiatique national ancré dans les réalités nationales, conscient des enjeux nationaux et internationaux et respectueux des chartes de l'éthique et de la déontologie ». Ces nouveaux textes de lois portent notamment sur des dispositions qui permettront, selon la même source, « l'amélioration » de la qualité du service médiatique et le « renforcement » du professionnalisme, souligne le communiqué, ajoutant que « conformément aux procédures établies, ce projet de texte fera l'objet d'un examen lors d'un prochain Conseil des ministres » conclut le communiqué

L. Zeggane

DEUX AFFAIRES DEVANT LE TRIBUNAL DE CHÉRAGA LE 21 SEPTEMBRE

# La justice s'attaque à la corruption dans le sport

Ce n'est un secret pour personne. Le MCA a souvent suscité la polémique au sujet de la gestion financière de son club affilié à la première entreprise du pays, en l'occurrence le Groupe Sonatrach. Depuis déjà un bon bout de temps, des informations émanant de ce vieux club de la capitale ayant fait part de l'ouverture d'enquêtes sur la gestion financière du Doyen au titre de plusieurs saisons. Il semble que les audits engagés sont arrivés à leur fin. Cela s'explique par ce communiqué du juge d'instruction près le Tribunal de Chéraga (Cour de Tipasa) qui a déféré deux affaires de corruption dans le sport à la chambre correctionnelle près le même tribunal pour procès le 21 septembre prochain, dont une affaire qui concerne la société sportive par actions (SPA) "Le Doyen Mouloudia Club d'Alger (MCA)", précise un communiqué rendu public, jeudi, par le procureur de la République près ledit Tribunal. "En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale et dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le sport, le parquet de la République près le tribunal de Chéraga informe l'opinion publique des affaires qui lui ont été soumises à ce propos, lesquelles ont été déférées à la chambre correction-

nelle dudit Tribunal pour procès le 21 septembre prochain, dont une affaire a été ajournée", ajoute le communiqué. Il s'agit d'une affaire liée à la corruption dans le sport impliquant la SPA "Le Doyen Mouloudia Club d'Alger (MCA)", le juge d'instruction près le même Tribunal a ordonné de déférer l'affaire à la chambre correctionnelle, sur la base de la décision de la chambre d'accusation pour organiser le procès à la date du 21 septembre 2022", précise le communiqué. La même source a fait état de l'implication de cinq individus, à savoir "O. Gh.", ex-directeur général de la SPA "Le Doyen Mouloudia Club d'Alger (MCA)", "H. M.", commissaire aux comptes au sein de la même société, "H.B.M.R.", cadre supérieur à Sonatrach et ancien président du Conseil d'administration de la société du MCA, "I.Y." chef de département des Finances et "F. Ch. I. O.", chef de service des Moyens généraux au sein de la même société. Les investigations de la brigade économique et financière relevant de la Police judiciaire ont fait ressortir des détournement de deniers publics, et en vertu d'une requête introductive devant le juge d'instruction, l'accusé (H.B.M.R) est poursuivi pour "dilatation de deniers publics, tandis que "I.Y." et "F.Ch.A.O" sont poursuivis pour

"dilatation de deniers publics, usage de sceaux à des fins frauduleuses, établissement de témoignages matériellement incorrects" des deux mis en cause "A. Y." et "F. Ch. A. O". Le mis en cause "O. Gh." est poursuivi pour "participation à la dilapidation de deniers publics", tandis que "H.M" est, lui, poursuivi pour écriture de "témoignages matériellement incorrects et participation à la dilapidation de deniers publics", note le communiqué. Une autre affaire du même genre a été également traitée suite à une plainte déposée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, dans laquelle est poursuivi l'ex-président de la fédération algérienne de handball, répondant aux initiales "L.H", sur la base d'une requête introductive pour "faux en écritures publiques, dilapidation des deniers publics et abus de fonction", et ce conformément à l'article 222 du code pénal ainsi que les articles 20 et 29 de la loi portant lutte contre la corruption, selon la même source. Le juge d'instruction près le tribunal de Chéraga a ordonné le transfert du mis en cause devant la chambre correctionnelle pour le procès qui a été reporté au 21 septembre, précise le communiqué du procureur de la République près le tribunal de Chéraga.

H. S.

PROJETS STRATÉGIQUES POUR L'ALGÉRIE

# Cap sur l'exploitation des mines de fer et de phosphate

Les deux mégaprojets miniers sur lesquels compte l'Algérie pour renforcer ses capacités de développement : l'exploitation de la mine de fer de Gara-Djebilet à Tindouf et du Projet de phosphate intégré (PPI) de Blad El-Hadba à Tébessa, dépendent pour leur concrétisation de l'accompagnement en infrastructures et en logistique.



Ph. DR

Mercredi, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a co-présidé, à Alger, avec les ministres des Transports et des Travaux publics, respectivement Abdallah Moundji et Kamel Nasri, une réunion de coordination et de suivi des projets d'infrastructures liés à mégaprojets. Le ministre de l'Énergie et des Mines a expliqué le sens de cette réunion qui s'inscrit dans le cadre d'une feuille de route conjointe entre les secteurs de l'Énergie, des Transports et des Travaux publics, comme début de l'opération de préparation aux fins de doter les deux projets structurants de la mine de fer de Gara-Djebilet et du PPI, de toutes les installations et infrastructures nécessaires, notamment celles liées au transport des matières pre-

mières produites et transformées via les routes, les chemins de fer et les ports. Il a souligné le rôle "essentiel et pivot" des secteurs des Transports et des Travaux publics, ou encore la nécessité de conjuguer les efforts intersectoriels pour mener à bien ces deux projets structurants, notamment dans le volet lié au transport. Mohamed Arkab a rappelé que cette réunion intervient après l'élaboration d'études préliminaires relatives aux infrastructures nécessaires pour expédier ces gros chargements et a annoncé la constitution d'équipes de travail conjointes entre les trois ministères. À leur tour, le ministre des Transports et celui des Travaux publics ont affiché la disponibilité de leurs départements respectifs à accompagner les deux projets, compte tenu de leur importance stratégique pour le pays, et en application des instructions et orientations du

président Abdelmadjid Tebboune. On sait que le groupe "Logitrans" est appelé à accompagner la concrétisation des deux méga projets miniers, celui de Gara Djebilet d'exploitation du fer et le projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate à l'est du pays.

Concernant le projet d'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, le lancement de la première phase a été approuvé par le Conseil des ministres en mai dernier. Ce projet a été présenté comme une source importante de revenus pour le pays et ayant une importance vitale dans l'accélération de la cadence de développement au double plan local et national. Le président de la République a ordonné de mettre en œuvre ce projet "stratégique" suivant une approche "intégrée assurant la complémentarité" avec les différents projets industriels et les infrastructures y

afférents, et ce, dans le cadre d'un agenda défini. Il a insisté sur l'importance stratégique du projet en ce qui concerne les opérations de production, d'exportation et de réduction de la dépendance à l'importation des matières premières, affirmant "la contribution du projet dans la création de nouveaux postes d'emploi et la création d'une dynamique économique". Pour accompagner le projet, le président Tebboune a ordonné de moderniser le réseau de transport routier conformément à des normes spécifiques et accélérer le lancement de la réalisation de la ligne ferroviaire reliant les wilayas de Tindouf et Béchar. Quant au projet de production de phosphate intégré, le président Tebboune a mis l'accent sur l'impératif d'accorder une importance "majeure et exceptionnelle" au suivi strict sur le terrain de ce projet dont la concrétisation mérite tous les sacrifices. La production de phosphate intégré est présentée comme un des projets phares et décisifs pour le secteur minier dans l'histoire de l'Algérie, contribuant à la diversification de l'économie nationale et à la création d'une nouvelle richesse. Le chef de l'État a ordonné d'accélérer "l'aménagement et la réalisation de la ligne ferroviaire Tébessa- Port d'Annaba pour le lancement et la concrétisation effective de ce projet important avec nos partenaires chinois".

M.R.

IMPÔTS

## La souscription de l'ERA sur le portail "Jibaya'tic" prorogée au 30 septembre

Le délai de souscription de l'État récapitulatif annuel (ERA) pour les contribuables soumis au régime du réel, relevant des Centres des impôts (CDI) dotés du système d'information "Jibaya'tic", a été prorogé jusqu'au 30 septembre prochain, indique la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué. La DGI porte à la connaissance des contribuables soumis au régime du réel, relevant des Centres des impôts (CDI), dotés du système d'information "Jibaya'tic", ayant rencontré des difficultés pour la souscription de l'État récapitulatif annuel (ERA), que le délai de souscription de cette déclaration, sur le portail "Jibaya'tic", « est prorogé jusqu'au 30 septembre de l'année en cours », explique la DGI dans le document publié sur son site web. À rappeler que la date limite pour la souscription de l'ERA sur le portail de la télé-déclaration et télépaiement (Jibaya'tic) était initialement fixée au mercredi 20 juillet. À cet effet, la DGI invite les contribuables concernés à "se rapprocher du Centre, dont ils relèvent, à l'effet de bénéficier de l'assistance et de l'accompagnement des services fiscaux, ainsi que pour récupérer leur code d'accès, pour ceux qui n'en disposent pas encore", ajoute la même source. L'ERA doit être souscrit uniquement par voie électronique et, de ce fait, "ne peut faire l'objet d'un dépôt en format papier au niveau desdits services", selon la DGI. De ce fait, les contribuables relevant des CDI dotés de "Jibaya'tic", n'ayant pas adhéré auparavant à ce portail des télé-procédures, sont invités à déposer leur dossier d'adhésion au niveau de leur Centre, explique la DGI, en rappelant qu'un guide de télé-déclaration, ainsi qu'une notice, sont mis en ligne sur son site web pour faciliter l'accomplissement de cette obligation.

R. E.

COMMERCE ILLÉGAL

## 410 cargaisons refoulées à nos frontières au premier semestre 2022

Les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont saisi, durant le premier semestre de l'année en cours 2022, plus de 88 000 tonnes de marchandises au niveau des frontières pour non-conformité. L'intervention des inspections aux frontières, entre janvier et juin derniers, a abouti, selon un bilan du ministère rapporté par l'APS, au refus d'admission aux frontières de 410 cargaisons, pour une quantité de 88.080 tonnes d'une valeur de 18,571 milliards de dinars. Les opérations de contrôle des produits importés au niveau des frontières, ont permis également la constatation de 428 infractions, et l'établissement de 120 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants. Selon le ministère, 28 346 dossiers de déclaration d'importation des produits ont été traités, d'une valeur de 1 256,68 milliards de dinars. Le bilan global des activités de contrôle réalisé durant le premier semestre de l'année 2022, s'est soldé par 1 122 736 interventions ayant permis de relever 110 152 infractions ainsi que l'établissement de 97 256 procès-verbaux de poursuites judiciaires. L'évaluation des résultats des activités de contrôle économique et de la répression des fraudes effectuées sur le marché national durant le premier semestre 2022, par rapport au même période de l'année 2021, fait ressortir une augmentation "significati-

ve" du nombre des interventions des agents de contrôle (+ 37%) et celui des infractions (+76%). En outre, les services de contrôle ont eu à prendre des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises pour une valeur globale de 1 006,548 millions de dinars et la proposition de fermeture de 8 622 locaux commerciaux. En matière de contrôle des pratiques commerciales, les interventions ont porté principalement sur le respect de l'obligation de transparence des pratiques commerciales, notamment l'obligation de la facturation aux différents stades de la production et de la distribution en gros. Ces interventions ont permis de constater 4 558 infractions liées au défaut de facturation, dont 510 infractions qualifiées de factures fictives et de fausses factures, et ont permis la mise au jour d'un chiffre d'affaires dissimulé d'un montant de 20,63 milliards de dinars.

### 45 060 INFRACTIONS ET 35 176 PV DE POURSUITES JUDICIAIRES

En matière de profit illicite, les opérations de contrôle ont permis de mettre en évidence un montant de 32,25 millions de dinars, en raison d'infraction qualifiée de pratique de prix illicites (non-respect des prix réglementés, fausse déclaration de prix de revient et manœuvres visant à dissimuler les majorations illicites). Concernant le contrôle

de la qualité et la répression des fraudes, les services du ministère ont effectué 488 782 interventions ayant permis de constater 45 060 infractions qui ont donné lieu à l'établissement de 35 176 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants opérant aux différents stades de la mise à la consommation des produits. L'analyse des résultats du contrôle fait ressortir également que l'infraction qualifiée de défaut d'hygiène et de salubrité constituait l'infraction principale (38 %), suivie de tromperie ou tentative de tromperie du consommateur (13%). En parallèle du suivi réalisé dans le cadre de l'intervention sur le terrain, les services de contrôle ont prélevé des échantillons pour analyses microbiologiques et physico-chimiques pour certains produits alimentaires de large consommation et des produits industriels non alimentaires, afin de s'assurer de leur conformité aux spécifications et normes applicables. Ainsi, des analyses en laboratoire ont été menées sur 7 666 échantillons prélevés pour des produits alimentaires et non alimentaires, 1 246 échantillons se sont révélés non conformes, soit 16%. Dans le cadre des analyses rapides effectuées par les instruments de mesures contenus dans la valisette, il a été enregistré 75 367 déterminations réalisées, donnant lieu à la constatation de 3 046 non conformités soit un taux de 4%.

R. E.

## LUTTE CONTE LE COMMERCE ILLICITE La gendarmerie sur le qui-vive à Bouira

Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite les éléments de la Gendarmerie nationale relevant du groupement de la wilaya de Bouira ont saisi, ce jeudi, d'importantes quantités de différentes qualités de boissons alcoolisées et une autre importante quantité des jeux d'artifices. En effet, selon un communiqué de presse émanant de la cellule de communication du groupement de la gendarmerie, les éléments de la brigade de ce corps de sécurité d'El-Hadjra Ezargua relevant de Bordj Akhris au sud de la wilaya, ont saisi une quantité de bouteilles d'alcool destinées à la vente sans autorisation. Les hommes en vert ont, lors d'un contrôle de routine, découvert, dans une voiture utilitaire, 695 bouteilles de différentes marques d'alcool destinées à la vente sans autorisation, ni registre de commerce. Les hommes de la sécurité ont immobilisé le véhicule et saisi les produits en question avant d'établir un procès-verbal au transporteur. Durant la même journée, les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de la commune de M'chedallah, à l'Est de la wilaya, ont saisi une importante quantité de jeux d'artifices interdits d'importation et de commercialisation. Ici encore, les hommes de la sécurité, ont découvert, dans une voiture utilitaire après sa vérification dans un point de contrôle, une importante quantité de ce produit dangereux destiné à la vente. Les gendarmes ont conduit aussitôt le véhicule et son conducteur dans les locaux de la brigade locale. Le mis en cause à été entendu sur procès-verbal, son véhicule à été placé à la fourrière pendant que la marchandise est saisie.

Omar Soualah

INCENDIE EN TUNISIE

# Mission accomplie pour la Protection civile algérienne

Les incendies déclarés à Djebel Boukronine, dans la montagne de Borj Cédria dans le gouvernorat de Ben Arous, en Tunisie (Tunisie), « ont tous été maîtrisés » ont indiqué, jeudi, les services de la Protection civile algérienne, qui ont dépêchés des équipes et des moyens d'extinction des feux, selon les instructions du président Tebboune, en matière d'aide au frère tunisien.



PH: DR

Plus explicite dans un communiqué, la Protection civile a fait savoir qu'en raison de la difficulté d'accès et parfois de l'absence de voies, pour mener à bien l'opération de contenir et éteindre l'incendie, ses services ont indiqué que « le premier départ de feu a été maîtrisé avant l'intervention du reste de la brigade pour éteindre deux autres foyers, et maîtriser ainsi le feu dans toute la région ». La Protection civile assure son homologue de Tunisie, par la même occasion, de sa « disponibilité », à apporter son aide en cas d'éventuelle situation similaire, et en réponse à une demande des autorités tunisiennes, si des départs de feu risquaient de frapper encore notre voisin de l'Est ». À rappeler qu'à la

demande de la Tunisie, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné l'envoi immédiat de matériel et d'équipes de la Protection civile pour aider ce pays à éteindre les feux de forêts déclenchés dans ses massifs. Il est à rappeler que le président Tebboune avait reçu, mercredi, un appel téléphonique de son homologue tunisien, Kais Saïed, qui lui a exprimé ses « vifs remerciements » et fait part de sa « haute considération pour la célérité avec laquelle l'Algérie a réagi en dépêchant des renforts à son pays pour aider à circonscrire les feux de forêts », a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Le président Tebboune a, par ses instructions, permis la mobilisation et l'en-

voi de « deux gros hélicoptères des forces aériennes, 25 gros camions de la Protection civile, 4 véhicules poste de commandement, une ambulance médicalisée, ainsi que 80 éléments de la Protection civile, tous grades confondus », pour aider la Tunisie à éteindre les feux qui ont ravagé de vastes superficies du couvert forestier et végétal de la région précitée. Il est à noter que la chaleur intense, les vents violents et le relief accidenté ont contribué à la propagation rapide des feux, sachant que les plateaux du sud de Tunis surplombent les plus grandes villes situées dans la banlieue de la capitale, notamment Ezzahra, Hammam Lif, Borj Cédria et Bou M'hel.

L. Zeggane

KHADIDJA KOUADRI BOUDJELTIA

## Première femme chef de sûreté de wilaya dans l'histoire de la DGSN

Une première dans l'histoire de la police algérienne, à savoir la nomination d'une femme au poste de chef de sûreté de wilaya, le contrôleur de police Khadidja Kouadri Boudjeltia, lors de la célébration du 60ème anniversaire de la création de la Police algérienne, organisée jeudi dernier. À cette occasion, le directeur général de la Sûreté nationale, Farid Bencheïkh a aussi procédé à la nomination de trois cheffes adjointes de sûreté de wilaya et la promotion d'autres femmes policières au niveau des directions et des services centraux de l'institution policière.

Lors de la cérémonie de célébration du 60e anniversaire de création de la Police algérienne qui s'est déroulée, jeudi à Alger, à l'École supérieure de police "Ali Tounsi", le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud, a mis en avant « l'évolution et le professionnalisme de la Police algérienne », qui lui ont permis d'accomplir « ses missions de la meilleure manière qui soit pour préserver la sécurité et les biens des

citoyens ». Beldjoud a affirmé que les acquis réalisés visaient « une meilleure préparation pour accomplir les missions de la meilleure manière qui soit », et ce conformément aux obligations de l'action policière, aux exigences du terrain et aux défis de l'heure, « dans le cadre de la préservation de la sécurité du pays et du citoyen ainsi que ses biens conformément à la loi, aux chartes internationales et aux droits de l'Homme ». Estimant que le niveau atteint était « le fruit d'efforts colossaux consentis sur plusieurs fronts dans le cadre d'une vision clairvoyante reposant sur le professionnalisme et l'efficacité dans le rendement », le ministre a souligné « l'appui solide des autorités publiques à l'institution sécuritaire, outre l'intérêt accordé par le président de la République à la prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles des affiliés à cette institution ». Il a également souligné l'importance de « renforcer la place de la femme dans les rangs de la Sûreté nationale, ainsi que de soutenir les différents services de la police par des moyens modernes, selon une approche qui reflète

la volonté sincère de continuer à accompagner cette institution, à la hauteur de sa place et sa renommée ».

Dans ce cadre, il a rappelé tous les "grands sacrifices consentis par ce corps de sécurité au fil des années pour que l'Algérie reste un pays digne et respecté dans les foras internationaux », soulignant que « ses membres portent toujours l'étendard de la détermination et du sacrifice et réalisent davantage de résultats positifs distingués au service de la sécurité du citoyen et de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes ».

Pour sa part, le DGSN Farid Bencheïkh, a rappelé dans son allocution les missions qui incombent à ce corps dans le cadre des "tâches de maintien de l'ordre public, de la sécurité publique, de la police générale et de l'organisation, et le pouvoir judiciaire représenté par le ministère de la Justice", soulignant que les services opérationnelles de la Sûreté nationale "œuvrent, dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux et la criminalité sous toutes ses formes, en coordination permanente avec les instances judiciaires à

tous les niveaux". Il a également mis en avant "le rôle de la femme policière en termes de développement de la performance professionnelle du corps de la Sûreté nationale", relevant qu'elle a pu "s'imposer et assumer des responsabilités opérationnelles, entre autres, chef de sûreté de wilaya et chef de sûreté de wilaya-adjointe pour la première fois dans l'histoire de la Police algérienne, outre la promotion de certaines au niveau central". La cérémonie a vu la promotion de nombre de cadres de la Sûreté nationale aux grades de contrôleur général de police, contrôleur de police, commissaire divisionnaire, commissaire principal, inspecteur et commissaire. L'ancien DGSN, Mustapha Lahbiri a été honoré à l'occasion outre le défunt Mohamed Guenifed, à titre posthume, en reconnaissance de leurs efforts déployés au service de l'Institution de Sûreté nationale, la protection du citoyen et la stabilité du pays. Un hommage a été rendu aussi à la première policière après l'indépendance en sus d'autres retraités, cadres et sportifs du secteur.

L. Z.

NOUVEAUX BACHELIERS

## Encore deux jours de préinscriptions

Le délai de la préinscription pour les nouveaux bacheliers, entamée jeudi 21 juillet, en remplissant la fiche de vœux en ligne à l'adresse <https://www.orientation-esi.dz>, s'achèvera demain et les résultats de la préinscription seront mis en ligne le 3 août prochain, après la phase de validation des choix du 25 au 26 juillet, selon le programme établi par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Pour mener à bien l'opération, le ministère a mis à la disposition des lauréats du Baccalauréat 2022 le guide du bachelier, une circulaire ministérielle spéciale et l'application "TawdjihCom" disponible sur le portail du bachelier. « Les versions interactives ou PDF du guide et des circulaires 1, 3 et 4 sont également à leur disposition. Le bachelier doit remplir sa fiche de vœux par ordre décroissant (entre 6 et 10 choix au maximum) et consulter et imprimer la liste des filières auxquelles il ouvre droit », a souligné le ministère dans un communiqué. « Au moins deux parcours de formation de licence à inscription locale ou régionale assurés par un établissement universitaire doivent y figurer », selon le ministère. Une fois ces démarches effectuées, le bachelier devra valider sa préinscription en ligne du 25 au 26 juillet, avec la possibilité de modifier la précédente fiche de vœux, a fait savoir le ministère précisant que, « le cas échéant, c'est la deuxième fiche de vœux qui sera prise en compte dans l'orientation de l'étudiant ». « Les entretiens des candidats orientés vers les Écoles supérieures des enseignants se tiendront du 4 au 8 août 2022, le bachelier devant se présenter à l'établissement d'orientation pour passer l'entretien oral. L'inscription définitive dans ces Écoles est soumise à la condition d'âge de 24 ans maximum au 31 décembre 2022 et au résultat de l'entretien oral », selon la même source. « En cas d'échec au test, il sera automatiquement orienté vers le choix suivant mentionné dans la fiche de vœux, qui n'est pas soumis à un test oral et qui remplit la condition de la moyenne minimale d'accès à ce choix », ajoute-t-il. Pour les bacheliers n'ayant obtenu aucun de leurs choix, il leur est proposé une deuxième préinscription, du 04 au 06 août prochain, en remplissant une autre fiche de vœux par ordre décroissant. La fiche doit contenir six (06) choix, dont deux (02) obligatoirement dans les cursus de licence à inscription locale ou régionale. « La date limite pour effectuer cette opération est fixée au 06 août 2022, sachant que l'annonce des résultats se fera le 11 du même mois au soir.

Une fois informé de son orientation, le nouvel étudiant doit confirmer son inscription définitive en ligne à l'adresse <https://progres.mesrs.dz/webetu>, du 05 au 08 septembre 2022. L'original du relevé de notes du Baccalauréat doit être déposée par la suite au niveau de l'établissement d'orientation. Concernant les cas particuliers, « une plate-forme sera ouverte, à cet effet, pour procéder à leur examen par les Établissements d'enseignement supérieur d'accueil, du 09 au 15 septembre 2022, conformément à une circulaire complémentaire fixant les modalités, le calendrier ainsi que les cas où le directeur de l'établissement universitaire est autorisé à proposer une redistribution interne et externe des étudiants, en concertation avec les Conférences régionales des universités, notamment pour les filières qui enregistrent une baisse sensible du nombre d'étudiants ».

« Dans le cas où le nouvel étudiant est concerné par l'hébergement dans une cité universitaire, le ministère appelle à introduire une demande d'hébergement en ligne, entre le 20 et le 26 août 2022 », conclut le ministère (MESRS).

L. Z.

IRAK

# Deuil national et colère après les frappes meurtrières imputées à Ankara

Endeuillé et en colère, l'Irak enterre jeudi les victimes des tirs d'artillerie imputés à la Turquie ayant tué, la veille, neuf civils dans des jardins récréatifs du Kurdistan, un drame qui vient aggraver les tensions entre les deux pays voisins.

**B**agdad a accusé les forces turques d'avoir mené ces frappes, tandis qu'Ankara a nié toute responsabilité, pointant du doigt les insurgés kurdes turcs du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), classé groupe "terroriste" par la Turquie et ses alliés occidentaux. Transporté par avion militaire depuis Erbil, capitale de la région autonome du Kurdistan dans le nord, les neuf cercueils recouverts du drapeau national et de gerbes de fleurs ont été accueillis à l'aéroport de Bagdad par le Premier ministre Moustafa al-Kazimi. Le chef du gouvernement a rencontré à l'aéroport les familles, selon ses services. Les proches des victimes ont récupéré les corps pour organiser les enterrements, qui se feront pour la plupart dans la ville sainte de Najaf comme le veut la tradition chiite. Jeudi a été décrétée journée de deuil national et l'opinion publique irakienne ne décolère pas au lendemain



PH: DR

de la tragédie ayant fait neuf morts et 23 blessés dans le district de Zakho. La plupart des victimes sont des touristes irakiens du sud ou du centre, qui ont l'habitude de fuir les chaleurs caniculaires estivales pour trouver un peu de fraîcheur dans la région montagneuse du nord, à la frontière avec la Turquie. Bagdad a convoqué jeudi l'ambassadeur de Turquie pour lui remettre "une lettre de protestation", selon un communiqué, l'Irak "appelant la Turquie à régler ses problèmes intérieurs loin des frontières de l'Irak et sans nuire à son peuple".

## UN "CHOC"

Dans une maison à Bagdad, Nour fait partie des amis venus présenter leur condoléances pour la mort de Abbas Alaa. Ingénieur de 24 ans marié depuis une semaine à peine, Abbas était avec son épouse au Kurdistan pour leur lune de miel. "Son épouse est blessée", déplore Nour. Quand la famille revient de l'aéroport avec la victime, l'assistance s'effondre en larmes, certains posant la tête sur le cercueil pour un

dernier adieu. "C'est un choc pour ses amis, ses proches, jusqu'à maintenant on n'arrive pas à y croire", indique Nour. La Turquie dispose de dizaines de bases militaires depuis 25 ans au Kurdistan irakien et lance régulièrement dans le nord de l'Irak des opérations militaires contre le PKK. Ces opérations sur le sol irakien compliquent les relations entre le gouvernement central irakien et Ankara, un des premiers partenaires commerciaux de l'Irak. Jeudi matin, près d'un centre de délivrance de visas turcs à Bagdad, placé sous haute protection policière, quelques dizaines de manifestants ont réclamé l'expulsion de l'ambassadeur turc, selon un photographe de l'AFP. "À la Turquie et à l'ambassade, on leur dit ça suffit", a lancé l'un d'eux, Ali Yassine. "Ca sert à rien le pacifisme, nous voulons brûler l'ambassade, l'ambassadeur turc doit être expulsé. Notre gouvernement ne fait rien", a fustigé cet homme de 53 ans.

**DRAPEAUX TURCS BRÛLÉS**  
Mercredi soir et jeudi, des

manifestations similaires ont eu lieu à travers le pays, à Kirkouk au nord de Bagdad, ou encore à Kerbala ou Najaf, grandes villes chiites au sud de la capitale. Des drapeaux turcs ont été brûlés et piétinés, tandis que sur des portraits imprimés par les manifestants le président Recep Tayyip Erdogan était traité de "terroriste". Bagdad a durci le ton en exigeant le retrait des forces armées turques de l'ensemble du territoire irakien, même si dans les faits le statu quo devrait l'emporter.

L'Irak a en outre annoncé "le rappel du chargé d'affaires irakien à Ankara pour consultations, et l'arrêt des procédures d'envoi d'un nouvel ambassadeur en Turquie", selon un communiqué officiel. La diplomatie allemande a condamné l'attaque, appelant à "faire la lumière de toute urgence sur les circonstances et les responsabilités" des tirs. Paris a dénoncé une "frappe indiscriminée" contre "une aire de loisirs", rappelant "son attachement à la souveraineté de l'Irak et à la stabilité de la région autonome du Kurdistan".

ADIEU DRAGHI

## L'Italie convoquée aux urnes le 25 septembre

**À** peine la page Draghi a-t-elle été tournée que l'Italie se retrouve déjà en campagne électorale avec la décision jeudi du président Sergio Mattarella de dissoudre le parlement, provoquant des élections anticipées qui se dérouleront le 25 septembre. "La situation politique a conduit à cette décision", a déclaré M. Mattarella dans une brève allocution télévisée, faisant allusion à la démission du Premier ministre Mario Draghi après la défection jeudi de trois partis importants de sa coalition à l'occasion d'un vote de confiance au Sénat. "La discussion, le vote et les modalités dans lesquelles ce vote a été exprimé hier au Sénat ont rendu évidentes la fin du soutien parlementaire au gouvernement et l'absence de perspectives pour donner naissance à une nouvelle majorité", a-t-il expliqué, tout en rendant hommage aux "efforts déployés pendant ces 18 mois" par

M. Draghi. Ces élections législatives pour renouveler le Sénat et la Chambre des députés auront lieu le 25 septembre, selon des sources gouvernementales. L'archi-favori du scrutin à venir est la coalition dite "de centre droit", qui réunit Forza Italia, le parti de droite de Silvio Berlusconi, et l'extrême droite représentée par la Ligue du tribun populiste antimigrants Matteo Salvini et Fratelli d'Italia. Fratelli d'Italia, un parti post-fasciste présidé par Giorgia Meloni, est donné en tête dans les intentions de vote, à près de 24%, devant le Parti démocrate (22%) et la Ligue (14%), selon un sondage de l'institut SWG réalisé le 18 juillet. Forza Italia recueillerait 7,4% des voix et le Mouvement 5 Etoiles (M5S, populiste) 11,2%. Jusqu'à nouvel ordre, le gouvernement démissionnaire dirigé par Mario Draghi reste en place pour expédier les affaires courantes.

INDE

## Une candidate issue d'une communauté tribale marginalisée élue présidente

**U**ne femme issue d'une communauté tribale marginalisée, Droupadi Murmu, a été élue jeudi présidente de l'Inde avec le soutien du parti au pouvoir du Premier ministre Narendra Modi, à l'issue d'un vote du Parlement. Droupadi Murmu, appartenant à la tribu Santhal, a reçu le soutien de plus de la moitié des parlementaires, selon des résultats partiels publiés par la Commission électorale. À 64 ans, elle devient la première femme présidente issue d'une tribu et la deuxième présidente de l'Inde. Mme Murmu, originaire de l'État d'Odisha, dans l'Est de l'Inde, a été désignée par le parti au pouvoir de M. Modi, le Bharatiya Janata Party (BJP) comme candidate à ce poste essentiellement cérémoniel. M. Modi a dans un tweet félicité Mme Murmu, soulignant que "son succès exemplaire motivait chaque Indien". "Elle a émergé comme un rayon d'espoir pour nos citoyens, notamment les pauvres, les marginalisés et les opprimés", a-t-il ajouté. Le principal adversaire de Mme Murmu, Yashwant Sinha, un ancien membre du BJP et ex-ministre des Finances et des Affaires étrangères, qui était soutenu par les partis d'opposition, a également félicité la nouvelle présidente. L'Inde espère qu'elle agira "comme gardienne de la Constitution sans crainte ni favoritisme", a-t-il écrit. Mme Murmu sera la deuxième femme présidente de l'Inde après Pratibha Patil, qui a exercé cette fonction pendant cinq ans à partir de 2007. Elle succède à Ram Nath Kovind, le deuxième président du pays issu de la communauté dalit, au plus bas dans le système des castes, appelée aussi "les intouchables".

BRÉSIL

## Au moins 18 morts dans une opération de police dans une favela de Rio

**A**u moins 18 personnes sont mortes jeudi lors d'une opération policière contre le crime organisé dans la favela Complexo do Alemão de Rio de Janeiro, a annoncé la police civile. Sur ces 18 personnes tuées, 16 sont "suspectées" d'appartenir à des bandes criminelles, une autre est une habitante de 50 ans de la favela et une autre est un membre des forces de l'ordre âgé de 38 ans, a indiqué un porte-parole de la police lors d'une conférence de presse. Près de 400 membres des forces de l'ordre ont mené cette opération, avec plusieurs véhicules blindés et quatre avions, dans une favela gigantesque pour y affronter un gang spécialisé dans le braquage de véhicules de transport de marchandises et de fonds. Auparavant, les autorités avaient signalé la mort de cinq personnes dans ce quartier, théâtre régulier d'affrontements meurtriers entre les forces de sécurité et les bandes de crime organisé, notamment dans le trafic de drogue. Des habitants se sont plaints auprès de médias locaux de l'opération policière, au cours de laquelle des domiciles auraient été envahis.

## Trois soldats tués dans une frappe de l'entité sioniste près de Damas

**T**rois soldats syriens ont été tués et sept autres blessés lors d'une frappe aérienne de l'entité sioniste près de Damas, a annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi le ministère syrien de la Défense. "L'ennemi sioniste a mené un raid aérien (...) depuis la direction du Golan syrien occupé", a indiqué le ministère dans un communiqué. "Cette agression a tué trois soldats et en a blessé sept autres", a-t-il ajouté. La défense aérienne syrienne a intercepté plusieurs des missiles lancés, a précisé le communiqué. Depuis 2011, l'entité sioniste a mené des centaines de frappes aériennes contre son voisin. Le mois dernier, les frappes sionistes sur l'aéroport international de Damas ont rendu ses pistes inutilisables pendant des semaines.

# SPORTS

MERCATO ESTIVAL

## Plusieurs "Verts" dans la difficulté

*Nombreux joueurs internationaux algériens ne sont pas encore fixés sur leur avenir, et ce, avant un peu plus d'un mois de la clôture du mercato en Europe et au moment où les championnats s'apprêtent déjà à reprendre.*

**E**n effet, de nombreux Verts, actuellement sous contrat ou libres de tout engagement, n'ont pas encore trouvé de solution quant à leur avenir.

On peut citer à propos le défenseur central de l'équipe nationale, Aïssa Mandi, qui n'a clairement pas eu le temps de jeu qu'il escomptait la saison passée. Il est toujours sous contrat avec Villarreal, mais il souhaite changer d'air pour éviter de vivre le même calvaire de l'exercice passé.

Cela est tributaire toutefois d'un départ de son concurrent direct dans le poste pour un autre club au cours de l'actuel mercato, ce qui constituerait une bouffée d'oxygène pour le joueur de 31 ans. Ramy Bensebaïni se trouve dans la même situation que Mandi, lui, qui envisage un départ du Borussia Mönchengladbach mais qui attend toujours les offres des clubs intéressés (Manchester United, Inter Milan ou encore le Borussia Dortmund).

Le néo-arrière gauche des Fennecs, Yanis Hamache, est lui aussi appelé à quitter Boavista (Portugal) mais sans succès pour l'heure.

Alexandre Oukidja, qui a été relégué avec Metz et avait perdu sa place de titulaire, s'entraîne encore avec le club Grenat, tout comme Islam Slimani avec un Sporting Portugal qui lui a clairement fait



ph: DR

comprendre qu'il ne comptait plus sur lui. Adam Ounas, enfin, essaye de montrer une dernière fois ses qualités avec Naples mais attend une offre concrète pour s'en aller.

Ces joueurs, qui poursuivent leur préparation en club, seront davantage prêts pour la nouvelle saison que les autres internationaux libres de tout contrat, et il y en a beaucoup : Sofiane Feghouli (ex Galatasaray), Houcine Benayada, Zinedine Ferhat, Ishak Belfodil, Faouzi Ghoulam, Farid Boulaya, Billel Omrani ou

encore Adlène Guedioura, Ryad Boudebouz et Saphir Taïder n'ont pas réussi à trouver de contrat. Si les cas de Ferhat et Boulaya semblent proches d'une solution, pour les autres, et notamment les habitués titulaires en sélection Feghouli et Benayada, le temps presse.

Tous deux âgés de 30 ans et plus, il leur faudra convaincre pour rebondir dans une formation ambitieuse... ou profiter de leurs dernières années de carrière dans un pays du Golfe.

Hakim S.

EN VUE DU REPORT DES DEUX PROCHAINES JOURNÉES DES ÉLIMINATOIRES DE LA CAN-2023

## Zefizef et Belmadi étudient la programmation de deux matchs amicaux en septembre

**L**a Confédération Africaine de Football (CAF) s'apprête à reporter les troisième et quatrième journées des prochains éliminatoires de la coupe d'Afrique des Nations, qui doivent avoir lieu au cours du mois de septembre prochain, parallèlement à l'annonce du report de la prochaine édition du tournoi continental, initialement prévu pour juin 2023 à janvier 2024, en raison des conditions climatiques en Côte d'Ivoire.

Cette situation oblige la FAF à revoir ses cartes. Dans ce registre, on croit savoir que le nouveau patron du football algérien, Djahid Zefizef, a déjà entamé des consultations avec l'entraîneur nationale Djamel Belmadi en vue de programmer deux rencontres amicales en septembre prochain au cas où la décision du report des deux prochaines journées des qualifications pour la CAN-2023 venait d'être confirmée.



Selon nos informations, l'instance footballistique nationale a reçu de nombreuses propositions de la part de certains médiateurs, comme la possibilité d'affronter l'équipe nationale d'Italie. Une éventualité qui a peu de chance d'aboutir, pour la

simple raison que les Italiens seront appelés, en septembre prochain, à affronter l'Angleterre et la Hongrie dans le cadre de la coupe de la Ligue européenne des Nations.

Le cas de figure s'applique à d'autres sélections européennes ayant émis le vœu

d'affronter l'Algérie en amical en cas de report des éliminatoires africaines, comme la Belgique et la Croatie, qui se préparent pour la Coupe du monde 2022, et qui souhaitent donner la réplique à une sélection nord-africaine, sauf que leur calendrier ne leur permet pas. Avant que la CAF n'annonce le report officiel des deux journées des éliminatoires de la CAN-2023 programmées en septembre à venir, l'équipe nationale algérienne est censée affronter son homologue du Niger en match aller au stade Miloud Hadfi d'Oran puis jouer le retour à Niamey, dans la dernière semaine de septembre.

Pour rappel, la sélection algérienne a démarré fort ces qualifications en remportant ses deux premiers matchs en juin dernier contre l'Ouganda et le Botswana, mettant déjà un pied dans la phase finale qui aura lieu en Côte d'Ivoire.

H. S.

CR BELOUZIDAD

## Le Camerounais Wamba Djouffo 7<sup>e</sup> recrue

L'attaquant camerounais Leonel Wamba Djouffo (19 ans) est devenu la 7<sup>e</sup> recrue estivale du CR Belouizdad, en s'engageant pour un contrat de trois saisons, a annoncé le club champion d'Algérie de Ligue 1 jeudi dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Né le 1 septembre 2002, Leonel Wamba Djouffo a évolué la saison dernière au sein de la formation de FK Spartaks Jurmala (Div.1/ Lettonie). Meilleur buteur du championnat letton avec 14 réalisations, Wamba Djouffo avait remporté avec le Cameroun la Coupe d'Afrique des nations CAN U17, lors de l'édition 2019 disputée en Tanzanie. Le Chabab a assuré auparavant l'arrivée des défenseurs Aymen Bouguerra (Paradou AC) et Mouad Haddad (MC Alger), du milieu offensif Islam Bouloudene (NA Hussein-Dey), de l'attaquant Idriss Saâdi (ex-SC Bastia/ France), du gardien de but Alexis Guendouz (ex-USM Alger), alors que le portier Redouane Maâchou est de retour au CRB après la fin de son prêt à l'USM Bel-Abbès, tout en prolongeant son bail de deux ans. Le milieu de terrain offensif franco-algérien Massinissa Oufella (21 ans), en fin de contrat avec le Paris SG, est arrivé lundi soir à Alger, pour



éventuellement officialiser son engagement avec le club algérois. Sur le plan de la préparation d'intersaison, le CRB, triple détenteur du championnat de Ligue 1 de football, s'envole ce jeudi pour la Tunisie pour effectuer un stage

précompétitif, avec au menu des matchs amicaux. La direction du club a confié la barre technique au Tunisien Nabil Kouki. Ce dernier succède au Brésilien Marcos Paqueta dont le contrat n'a pas été renouvelé par la direction du CRB.

COUPE ARABE DES U20

## L'Algérie débute par une victoire face au Liban

L'équipe nationale des moins de 20 ans (U20), s'est imposée jeudi face à son homologue libanaise 2-1 (mi-temps : 2-0), en match disputé au stade Emir Sultan d'Abha (Arabie saoudite), dans le cadre de la 1<sup>re</sup> journée (Gr.C) de la 8<sup>e</sup> Coupe arabe des nations de la catégorie.

Massil Adjaoudi a ouvert le score à la 23<sup>e</sup> minute de jeu, avant que son coéquipier Yacine Benahmed ne fasse le break sur un tir puissant peu

avant la pause (39<sup>e</sup>).

Le Liban a réduit le score en seconde période grâce à Omar Bahlaouane (83<sup>e</sup>). A l'issue de ce succès, les "Verts" prennent provisoirement la tête du groupe avec 3 points devant le Liban (0 point), en attendant de disputer leur second match, le mercredi 27 juillet face à la Libye (15h00), exempté de cette 1<sup>re</sup> journée.

Lors de la précédente édition, disputée en 2021 au Caire (Egypte), la sélection

nationale des U20 s'est inclinée en finale face à l'Arabie saoudite (2-1). 18 pays prennent part à cette 8<sup>e</sup> édition, qui sont scindés en six groupes de trois équipes.

Les premiers des groupes A, B, C, D, E, F ainsi que les deux meilleurs deuxièmes se qualifient pour les quarts de finales prévus le dimanche 31 juillet. Les demi-finales auront lieu le mercredi 3 août tandis que la finale se jouera le samedi 6 août (19h00).

LIGUE 1 (2022-2023)

## Le MC Alger domicilié au stade de Rouiba

Le MC Alger sera domicilié au stade Salem Mebrouki de Rouiba, en vue de la saison 2022-2023 de la Ligue 1 professionnelle de football, a annoncé le club algérois jeudi sur sa page officielle Facebook. " Le président du Conseil d'administration du MCA Mohamed Hakim Hadj Redjem, accompagné du nouvel entraîneur franco-bosnien Faruk Hadzibegic, ont effectué une visite d'inspection au stade Salem Mebrouki de Rouiba, qui abritera les rencontres du Doyen lors du nouvel exercice", a affirmé le MCA dans un communiqué. La délocalisation des matchs du MCA, fait suite à la décision prise par les hautes instances du football de fermer le stade olympique du 5-juillet pour pou-

voir y effectuer différents travaux de réhabilitation, en vue du 7<sup>e</sup> championnat d'Afrique des joueurs CHAN-2022 (reporté à 2023, ndlr) réservé aux joueurs locaux, prévu en Algérie du 8 au 31 janvier. Hadzibegic (64 ans), qui s'est engagé pour une saison renouvelable, remplace le Tunisien Khaled Benyahia, dont le contrat n'a pas été prolongé. Le MCA a terminé la saison 2021-2022 à la 8<sup>e</sup> place avec 51 points, ratant l'objectif principal du club, à savoir participer à une compétition continentale la saison prochaine. Le "Doyen" entamera la saison 2022-2023 en déplacement face à la JS Saoura, à l'occasion de la 1<sup>re</sup> journée du championnat prévue le week-end du 26-27 août prochain.

PRÉPARATION

## Le Paradou AC en stage en Slovaquie

Le Paradou AC s'est envolé jeudi en Slovaquie, pour effectuer un stage précompétitif en vue de la saison 2022-2023 du championnat de Ligue 1 de football, a annoncé le club dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Sous la houlette de l'entraîneur portugais Francisco Chalo, les coéquipiers du gardien de but Abderrahmane Medjadel disputeront une série de matchs amicaux durant ce stage d'une durée de deux semaines. Le PAC avait déjà choisi la Slovaquie pour se préparer en 2019, toujours sous la conduite de Chalo, qui a fait son come-back en mai dernier en remplacement du Macédonien Bosko Durovski. Sur le plan de recrutement, le club algérois n'a pas dérogé à la règle en se contentant jusque-là d'une seule nouvelle recrue, il s'agit du défenseur de l'USM Bel-Abbès Abdallah Bendouma. Le PAC a terminé la saison 2021-2022 à la 6<sup>e</sup> place au classement avec 54 points en compagnie de l'ES Sétif. Il entamera le nouvel exercice 2022-2023 en déplacement face au NC Magra, à l'occasion de la 1<sup>re</sup> journée prévue le week-end du 26-27 août prochain.

ASO CHLEF

## Le Tunisien Jendoubi et le Botswanais Mohutsiwa ont signé

L'ASO Chlef a enregistré l'arrivée de deux joueurs étrangers en vue de la saison 2022-2023 : l'attaquant tunisien Slim Jendoubi (24 ans) et le milieu de terrain défensif botswanais Gape Edwin Mohutsiwa (25 ans), qui se sont engagés chacun pour trois saisons, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football mercredi soir sur sa page officielle Facebook. International olympique tunisien, Jendoubi a évolué la saison dernière au CA Bizertin (Div.1/ Tunisie), après avoir évolué auparavant à l'Olympique Béja. De son côté, Gape Edwin Mohutsiwa arrive en provenance de Jwaneng Galaxy (Div.1/ Botswana), il compte 13 sélections avec l'équipe nationale botswanaise. En revanche, le club chélien a enregistré notamment le départ des deux milieux offensifs, Khaled Dehamni (MC Alger) et Mustapha Alili (JS Kabylie), ainsi que du milieu défensif Khair Baâziz qui s'est engagé avec la JS Saoura. A la barre technique, la direction devrait prochainement conclure l'arrivée de l'entraîneur Abdelkader Amrani, en remplacement de Samir Zaoui, dont le contrat n'a pas été renouvelé. Amrani, qui a terminé le précédent exercice sur le banc du MC Oran, va ainsi signer son retour à Chlef, pour avoir déjà dirigé l'équipe par le passé, avec à la clé une Coupe d'Algérie remportée en 2005. L'ASO a terminé la saison 2021-2022 à la 9<sup>e</sup> place au classement avec 50 points en compagnie de l'US Biskra. Les Chéliens entameront le nouvel exercice 2022-2023 à domicile face à la JS Kabylie, à l'occasion de la 1<sup>re</sup> journée prévue le week-end du 26-27 août prochain.

CAF AWARDS-2022

## Sadio Mané sacré joueur africain de l'année

Le Sénégalais Sadio Mané a été désigné meilleur joueur africain de l'année, lors de la cérémonie des CAF Awards 2022, organisée jeudi soir à Salé au Maroc. Sadio Mané, qui évolue au club allemand du Bayern Munich, était en concurrence avec l'Égyptien Mohamed Salah (Liverpool) et son compatriote Edouard Mendy (Chelsea). Le gardien de but Mohamed El Shenawy a été élu meilleur joueur interclubs de l'année en Afrique. Mohamed El Shenawy, sociétaire du club égyptien d'Al Ahly, a devancé le défenseur marocain Achraf Dari du Wydad de Casablanca et le Malien Aliou Dieng, qui évolue également à Al Ahly d'Égypte. D'autre part, le Wydad de Casablanca a été désigné meilleur club africain. Le WAC, vainqueur de la Ligue des Champions africaine aux dépens d'Al Ahly d'Égypte, a devancé la Renaissance Berkane, qui a remporté la Coupe de la Confédération africaine de football et Al Ahly. Par ailleurs, l'équipe sud-africaine de Mamelodi Sundowns a été élue meilleur club de l'année de football féminin en Afrique. Le club sud-africain était en concurrence avec l'AS FAR et le club ghanéen de Hasaacas Ladies. La dernière cérémonie des CAF Awards 2022 s'est tenue à Hurgada, en Égypte. Les éditions 2020 et 2021 avaient été annulées en raison de la pandémie du Covid-19.

MANCHESTER UNITED

## Cristiano Ronaldo inquiète le vestiaire

Depuis plusieurs jours maintenant, Manchester United doit gérer l'épineux dossier Cristiano Ronaldo. Un cas qui interroge au sein du vestiaire mancunien.

La vie sans Cristiano Ronaldo continue. En tournée estivale en Thaïlande, Manchester United a dominé Crystal Palace (3-1) il y a deux jours en amical. Une bonne nouvelle pour Erik ten Hag, qui a débuté son mandat chez les Red Devils par trois succès. Mais la plus grande victoire du technicien néerlandais sera de réussir à conserver Cristiano Ronaldo (37 ans). Revenu il y a un an par la grande porte, le Portugais, qui veut jouer la Ligue des Champions et qui n'est pas emballé par le recrutement de MU, a des envies d'ailleurs.

LE VESTIAIRE EST DANS LE FLOU

Mais la star lusitanienne a très peu d'options encore sous la main. Malgré plusieurs démentis, le Bayern Munich échange bien avec son agent Jorge Mendes selon nos informations. Les Allemands cherchent, en effet, un numéro 9 suite au départ de Robert Lewandowski au FC Barcelone. Autre solution pour CR7 : rejoindre l'Atlético de Madrid. Selon AS, il aurait convaincu Diego Simeone de le recruter. Mais les Colchoneros devraient vendre plusieurs joueurs avant de vouloir s'offrir l'ancien du Real Madrid. Mais à l'heure actuelle, aucun club n'est vraiment passé à l'action. L'option de voir Cristiano Ronaldo rester à Manchester United est aujourd'hui la plus plausible. Ce qui est cer-



tain, c'est que l'avenir du joueur né en 85 est incertain. De quoi inquiéter le vestiaire mancunien. D'après le Manchester Evening News, les joueurs de Man U sont totalement dans le flou concernant le futur de CR7. Certains sont même inquiets, puisque sans lui l'équipe n'est forcément plus aussi forte. D'autres éléments, eux, pensent justement que l'équipe serait bien plus équilibrée sans lui. Il y a quelques jours, le MEN indiquait d'ailleurs que des joueurs se sentiraient libérés sans CR7. Questionné au sujet de son coéquipier et ami, absent pour raisons familiales, Bruno Fernandes, qui est en contact avec lui, a admis que cette situation était compliquée : « Je ne veux pas être impliqué là-dedans, évidemment nous devons respecter la décision de chacun.

BRUNO FERNANDES ÉVOQUE LE CAS CR7

Je ne sais pas ce que Cristiano a dit au club, au manager, je ne sais pas ce qu'il se

FC BARCELONE

## Frenkie de Jong entrouvre enfin la porte à un départ

Longtemps fermé à l'idée de quitter le FC Barcelone, Frenkie de Jong commencerait à changer d'avis. Un club est en train de le faire sérieusement réfléchir. Frenkie de Jong, épisode 54. Cet été, l'international néerlandais est au cœur d'un feuilleton qui passionne la presse catalane et européenne. Chaque jour, plusieurs articles sont consacrés au milieu de terrain du FC Barcelone. Depuis plusieurs semaines maintenant, les Culés tentent par tous les moyens de se débarrasser de lui. Il faut dire que son départ permettrait d'alléger considérable-

DE JONG NE VEUT PAS DE MU

ment la masse salariale de l'écurie blaugrana tout en permettant d'inscrire les dernières recrues. Les dirigeants ibériques s'activent donc pour lui trouver un nouveau point de chute. Après plusieurs échanges et quelques propositions repoussées, les pensionnaires du Camp Nou se sont entendus avec Manchester United pour un transfert de 85 millions d'euros, bonus compris. De quoi renflouer les caisses du club tout en se séparant d'un élément qui coûte trop cher. Ce,

même si Xavi a indiqué au joueur qu'il aurait préféré le garder d'un point de vue purement sportif. A présent, le plus difficile commence pour le Barça. En effet, le club va devoir convaincre le joueur de partir. Ce qui n'est pas du tout gagné. De Jong, qui a récemment acheté une demeure à Barcelone, a répété à plusieurs reprises qu'il voulait rester. Il a réitéré ses propositions dans le vestiaire culé récemment. Une belle épine dans le pied des Barcelonais. Malgré l'intérêt des Red Devils et la possibilité de collaborer à nouveau avec Erik ten Hag, le milieu hollandais ne veut pas rejoindre MU. Il n'est pas emballé par le projet et n'apprécie pas la ville de Manchester. C'est ce qu'assure Sport.

CHelsea L'INTÉRESSÉ D'ailleurs, les Mancuniens, qui commencent à s'impatienter, suivraient Youri Tielemans (Leicester) si jamais la piste De Jong venait à ne pas aboutir. Une mauvaise nouvelle pour le Barça. Toutefois, les Catalans n'ont pas encore abdicqué. D'autant que d'après Sport, Frenkie de Jong, conscient qu'on ne veut plus de lui chez les Blaugranas, n'écarte plus totalement l'idée de s'en aller cet été et évalue les différentes options qui s'offrent à lui. Et d'après Sport, deux clubs peuvent le faire craquer. Il y a bien sûr le Bayern Munich.

CHelsea L'INTÉRESSÉ

Comme indiqué récemment, ce serait le seul club qu'il souhai-

terait rejoindre en cas de départ. D'autant que les Allemands viennent de recruter son ami Matthijs de Ligt. Mais le média espagnol assure que Chelsea a ses chances. Les Blues, qui jouent la Champions League contrairement à MU, ont tout pour séduire De Jong.

Bien qu'il ne soit pas un grand fan de la Premier League, la perspective de rejoindre Chelsea ne lui déplairait pas du tout. Le projet proposé par Tuchel, la possibilité de jouer sur tous les tableaux et la vie à Londres le font cogiter. Confiants, les Blues vont dégainer une offre très vite. Bien que sa priorité soit de rester à Barcelone, De Jong commence à entrouvrir la porte à un départ à Chelsea ou au Bayern. Le Barça reprend espoir.

Je ne lui en ai pas parlé. La seule chose que j'ai demandé à Cristiano, c'était de savoir si tout allait bien avec sa famille. Il m'a dit ce qu'il se passait, c'est tout et rien de plus». Secoué par le feuilleton CR7, Manchester United est visiblement plus que jamais dans le flou.

CHELSEA

## Tuchel répond à Werner

Mécontent de son temps de jeu à Chelsea (21 matchs et 4 buts en Premier League en 2021-2022), l'attaquant Timo Werner (26 ans) avait confié qu'il pourrait être plus heureux ailleurs. La déclaration a été relayée à son manager Thomas Tuchel qui n'a pas du tout apprécié.

"Je suis surpris, a réagi le coach des Blues. En tant que jeune joueur, je serais très heureux d'avoir un contrat à Chelsea. Je serais l'une des personnes les plus heureuses de la planète. Montre de la qualité, gagne et défend ta place. Je serais l'une des personnes les plus heureuses si j'avais un contrat à Chelsea. S'il a dit ça, je ne comprends pas." Une explication s'impose entre les deux Allemands.

MILAN AC

## Une première offre pour Fekir

Auteur d'une belle saison avec le Betis, Nabil Fekir (29 ans) pourrait changer d'air cet été. Alors qu'Houssem Auar n'est plus loin de poser ses valises à Séville pour le suppléer, le champion du monde français a vu le Milan AC passer à l'action pour l'entraîner. Selon AS, le vainqueur de la dernière Serie A a transmis une offre de 15 millions d'euros pour récupérer le milieu offensif. Un chèque qui devrait, a priori, être insuffisant, puisque le club espagnol attend au moins 40 millions d'euros suite à l'extension du contrat jusqu'en juin 2026 de son meneur de jeu.

PSG

## Icardi refuse toujours de partir

Poussé vers la sortie, Mauro Icardi (29 ans) n'a toujours pas l'intention de quitter le Paris Saint-Germain. L'attaquant argentin fait bien l'objet de quelques rumeurs du côté de Nice et de Monza. Et selon nos confrères de Foot Mercato, l'entraîneur de la Roma José Mourinho a également discuté de l'avant-centre avec le conseiller football Luis Campos. Malheureusement pour le PSG, aucune de ces pistes n'incite Icardi à faire ses valises. Le Parisien tient à son contrat jusqu'en 2024, et à son salaire annuel à 12 M€. Rappelons que l'ancien joueur de l'Inter Milan, contrairement à d'autres indésirables, participe actuellement à la tournée du PSG au Japon.

ARSENAL

## Zinchenko, Arteta se frotte les mains

Comme attendu, le latéral gauche Oleksandr Zinchenko (25 ans, 15 matchs en Premier League pour la saison 2021-2022) va bel et bien quitter Manchester City pour s'engager avec Arsenal cet été, moyennant un transfert à 35 millions d'euros. Tout en confirmant cette opération à venir, l'entraîneur des Gunners, Mikel Arteta, se frotte déjà les mains d'un tel coup. "Il est là. Il reste encore quelques formalités pour que tout soit bouclé, mais nous sommes vraiment contents de l'avoir. Je connais très bien le joueur, c'est un footballeur exceptionnel et c'est quelqu'un qui va également amener de la concurrence à ce vestiaire. Il peut jouer en défense et au milieu de terrain. Il évoluait comme numéro 10 au début de sa carrière et nous l'avons converti en arrière gauche. Il est capable de faire beaucoup de choses qui correspondent à notre façon de jouer", a apprécié le technicien espagnol en conférence de presse.

**MÉDÉA. SÉCURITÉ SOCIALE**

# Campagne d'information pour encourager l'affiliation

Une campagne d'information destinée à encourager l'affiliation des employés non encore déclarés à la sécurité sociale, a été lancée, mercredi, à Médéa, par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), a-t-on appris auprès de cet organisme.



**D**éclinée sous le slogan "L'affiliation à la sécurité sociale un droit garanti", cette campagne d'information s'étalera jusqu'à la fin de l'année en cours et vise à élargir la couverture sociale aux personnes employées sans couverture sociale, en incitant les employeurs à régulariser leur situation administrative vis-à-vis de la Caisse, a-t-on expliqué. Le but de cette campagne est d'augmenter le nombre d'affiliés sociaux parmi cette catégorie de travailleurs qui sont employés de manière "illégal" et leur assurer une couverture sociale qui leur

permettra de bénéficier des prestations fournies par la CNAS, a-t-on ajouté. L'initiative sera mise à profit pour rappeler aux employeurs leurs obligations envers la Caisse, notamment en matière de déclaration d'emploi et de cotisations, les informer également des mesures incitatives mises en place en faveur des employés qui respectent les délais de cotisations sociales, a-t-on fait savoir. Cette démarche a

pour finalité de protéger cette catégorie de travailleurs et d'éviter qu'elle soit privée de son droit à une couverture sociale, en cas de perte d'emploi, de maladie de longue durée ou d'incapacité physique, a-t-on noté de même source.

L'intégration des travailleurs non encore déclarés dans le système nationale de sécurité sociale contribue, a-t-on indiqué, à préserver l'équilibre financier de la

Caisse, limiter le phénomène d'évasion de paiement des contributions sociales et permettre à la CNAS de disposer de ressources financières suffisantes pour continuer à assurer ses prestations, sans recourir à l'aide du trésor public. Pour lutter contre ce phénomène d'évasion, des contrôles réguliers sont menés par les agents de la CNAS auprès des différents employeurs afin de s'assurer de la conformité de leur activité avec la législation, en particulier en matière de déclaration d'employés et de cotisations sociales, a-t-on signalé. Ainsi, pas moins de 3 581 infractions à la législation ont été recensées par la CNAS de Médéa, durant l'année 2021 et le premier semestre 2022, pour plus de 1 100 opérations de contrôles effectuées pendant la période citée, selon les informations fournies par cet organisme. La CNAS de Médéa compte, a-t-on rappelé, 7 227 employeurs affiliés, dont 6 911 activant dans le secteur économique privé, 150 opérateurs publics et 166 administrations.

**MOSTAGANEM. SAISON ESTIVALE**

## Le droit de concession de plages accordé à 20 opérateurs touristiques

**L**e droit de concession de plages a été accordé à vingt opérateurs touristiques au titre de l'actuelle saison estivale dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale du tourisme et de l'artisanat. Le directeur de wilaya chargé du secteur, Mohamed Chérif Zelmati, a indiqué à l'APS que les concessions accordées aux opérateurs touristiques concernent six plages sur un total de 44 sites autorisés à la baignade cette saison. L'octroi du droit de concession est accordé au profit des opérateurs touristiques - des établissements hôteliers, des agences de tourisme, des agences

de voyages et des restaurants touristiques - selon les conditions de la loi en vigueur et sur la base d'un accord conclu entre les services de la wilaya et l'opérateur bénéficiaire, conformément à un cahier des charges, a-t-on ajouté.

Dans ce cadre, la Direction locale du tourisme et de l'artisanat avait tenu, mardi, une réunion avec les bénéficiaires au cours de laquelle des quotas de concession ont été fixés dans différentes plages et avait rappelé aux concernés la nécessité de respecter le cahier des charges, notamment les dispositions garantissant le libre accès aux plages et

le respect de l'espace concerné par la concession.

Avec les droits de concession, les recettes des communes concernées ont atteint un montant de 20 millions DA, ce qui a permis à ces collectivités d'améliorer leur trésorerie, affectée ces deux dernières années par la pandémie du coronavirus.

La wilaya de Mostaganem a enregistré, l'ouverture de l'actuelle saison estivale, l'entrée en service de sept nouveaux établissements touristiques s'ajoutant aux quarante autres qui disposent d'une capacité d'accueil de 4.000 lits.

**TIARET. DÉVELOPPEMENT DU TOURISME LOCAL**

## Signature de quatre conventions en matière de transport et d'hébergement

**Q**uatre conventions de coopération et de partenariat ont été signées mercredi à Tiaret entre plusieurs organismes et institutions activant dans les domaines du transport et de l'hébergement dans le but de développer le tourisme et de faire de la wilaya une destination touristique attractive au vu des potentialités dont elle regorge. L'entreprise des transports urbains, dans le cadre d'un premier accord, ouvrira une ligne reliant le centre-ville au centre d'élevage équin "Chaouchaoua", qui est l'une des plus grandes destinations pour les visiteurs locaux et de l'extérieur de la wilaya. L'exploitation de cette ligne coïncide avec la construction prochaine d'une aire de repos, à proximité du centre Chaouchaoua sur une superficie de sept (7) hectares, en partenariat avec un investisseur privé, pour assurer l'ensemble des besoins récréatifs, a indiqué le directeur du centre, Mohamed

Tofiani, en marge de la cérémonie de signature. Les trois autres conventions ont été conclues entre l'établissement hôtelier "El Charq" et les agences de voyages locales "Ibn Khal doun", "Aïn El-Jnane" et "Wahrani agency", en vertu desquels l'hôtel s'engage à réduire de moitié les tarifs des séjours. Le directeur du tourisme et de l'artisanat, Zouaoui Touab, a indiqué, lors de sa supervision de la cérémonie de signature des conventions, que le but de cette initiative est de créer un climat de rapprochement et de coopération entre les acteurs du secteur pour assurer l'efficacité de leurs projets, et à encourager, en parallèle, le tourisme interne en affichant des prix abordables pour les citoyens algériens. Selon M. Touab, la formule de réduction des prix a été mise en place, récemment, lors de l'accueil de plus de 1.300 participants au championnat national de Jiu Jitsu, ce qui a donné une dyna-

mique commerciale au sein de la ville de Tiaret et laissé une bonne impression chez les invités venus de plusieurs wilayas. Cette cérémonie de signature s'est déroulée en présence des autorités, des directeurs des

organismes concernés par les conventions, des responsables d'associations et d'offices de tourisme, ainsi que des représentants de la chambre locale de l'artisanat et des métiers, rappelle-t-on.

**RELIZANE. ZONES HUMIDES**

## Recensement de plus de 4 000 oiseaux d'eau

**P**as moins de 4.011 oiseaux d'eau ont été recensés au niveau des zones humides et des plans d'eau disséminés à travers le territoire de la wilaya de Relizane, a-t-on appris mercredi auprès de la conservation de wilaya des forêts. Plusieurs oiseaux migrateurs ont été inventoriés lors du recensement national des oiseaux aquatiques nicheurs effectué par le Comité de contrôle et de recensement des oiseaux migrateurs et autres espèces nidantes relevant de la conservation des forêts, a indiqué à l'APS le chef du service protection végétale et animale de cette institution, Ali Cherif Ali. Ce nombre d'oiseaux se répartit entre Merdja Sidi Abed avec 1.790 oiseaux, Dayat Oued Djemâa 1.570, le barrage "Gargar" (Oued Rhiou) 290 spécimens, ainsi que 276 dans la Sabkha Benziane (Oued Djemâa) et 85 autres dans le barrage Sâada (Sidi M'hamed Benaouda). Ces espèces d'oiseaux d'eau protégées et rares comme les flamants roses, les oies, les canards sauvages, les aigrettes, les cigognes blanches, les poules d'eau et autres espèces, selon les explications fournies. Ces oiseaux, venus du sud et du centre de l'Europe, prennent les zones humides et les plans d'eau comme haltes et lieux de nidification au niveau de l'axe de migration entre l'Europe et l'Afrique. Ce recensement permettra d'enrichir la base de données et le suivi de la conservation des forêts concernant ces zones humides et d'identifier de visu l'effectif d'oiseaux d'eau qui nichent dans la zone et leur relation avec le climat de chaque région et également de débattre des moyens de leur protection.

**MILA. PÉRIMÈTRE DE TELEGHMA**

## Le nombre des bénéficiaires d'eau d'irrigation a augmenté

**L**e nombre des agriculteurs bénéficiaires de l'eau d'irrigation sur le périmètre agricole de Teleghma (Sud de Mila) a augmenté à plus de 900 au cours de la saison agricole 2022, a-t-on indiqué mercredi à la direction des ressources en eau. Selon le chef du service d'irrigation de cette direction, Mouloud Boudraoui, 358 de ces bénéficiaires exploitent 1.656 hectares du secteur occidental du périmètre, 432 exploitent 1.563 hectares du secteur central du périmètre et 115 agriculteurs actifs sur 1.093 hectares de la partie Nord du périmètre. La surface exploitée par les diverses spéculations (céréaliculture, légumes secs, arboriculture fruitière, maraîchage) dépasse 4.300 hectares soit 96,69 % de la superficie globale du périmètre estimée à 4.447 hectares répartis sur les communes d'Oued El Athmania, Oued Seggan, Teleghma et Mechira. Comparativement à l'année passée, le nombre des bénéficiaires des eaux d'irrigation a cru de 64 agriculteurs au mois de juillet et pourrait augmenter encore d'ici la fin de la période d'irrigation en décembre 2022, a noté le même cadre. Un volume de 27 millions m3 a été réservé cette saison pour l'irrigation du périmètre dont 17 millions m3 déjà exploités depuis le début de la période d'irrigation permettant d'augmenter la surface exploitée, diversifier la production, a-t-il ajouté en relevant que depuis le mois de mai passé, l'eau du barrage de Grouz (Oued El Athmania) est exploitée pour l'irrigation des terres limitrophes à Oued Rummel dans les communes d'Oued El Athmania et Oued Seggan. Le volume quotidiennement lâché par ce barrage est estimé à 18.000 m3 et ce rythme sera maintenu jusqu'à l'épuisement des 1,5 millions m3 réservés à cet effet pour irriguer 1.370 hectares, selon la même source. Le secteur des ressources en eau recommande le recours aux systèmes d'irrigation économes en eau pour préserver cette ressource et le signalement de toute panne dans le système de drainage pour permettre aux services concernés d'intervenir en temps réel.

**CONSTANTINE.** RÉSEAUX ÉLECTRIQUE ET GAZIER

# Les travaux, principal facteur de perturbation

*Les travaux engagés par des entrepreneurs de divers secteurs, sans prendre les précautions indispensables pour préserver les réseaux énergétiques, ont engendré durant le premier semestre 2022, des coupures électriques et gazières ayant affecté 17.230 familles à travers la wilaya de Constantine, a-t-on appris mercredi auprès des responsables de la concession de distribution de l'électricité et du gaz.*



PH: DR

**A**u total 255 atteintes sur les réseaux électrique et gazier, ont été signalées durant cette période par les services de la concession, à cause des travaux effectués par des entreprises de réalisation, tous secteurs confondus à l'instar des travaux publics, de l'habitat de l'urbanisme et construction et des ressources en eaux, ont précisé à l'APS les services de cette concession. 15.500 familles touchées par ce phénomène ont été recensées à travers les sept (7) communes relevant de la direction de distribution de l'électricité et du gaz du chef-lieu de wilaya qui a enregistré 156 agressions dont 136 concernant le gaz et 20 liées au réseau d'électricité, a détaillé à l'APS le chargé de la communication et de l'information au sein de cette direction M. Karim Boudoula. Ces atteintes, a ajouté le même responsable, sont provoquées également par plusieurs incidents notamment les actes de vol au niveau des réseaux de distribution

de ces deux énergies dans diverses régions de cette wilaya. Il a fait savoir que la valeur des dégâts qui ont touché les ouvrages du gaz naturel et des câbles électriques a atteint 1,13 millions DA. La direction de distribution de l'électricité et du gaz de la circonscription administrative Ali Mendjeli a dénombré au titre du premier semestre de l'année 2022, à travers les cinq (5) communes relevant de sa compétence, 99 autres atteintes aux ouvrages gaziers et électriques, a révélé à l'APS la chargée de communication et d'information Mme Ouahiba Tekhrist. Ces agressions ont privé 1.730 familles de gaz et ont causé de nombreux désagréments aux abonnés, en plus des dégradations de l'environnement et des perturbations dans la qualité et la continuité de service, a indiqué la même source, notant que 79 agressions ont affecté le

réseau du gaz naturel alors que 20 autres concernent les câbles électriques. Elle a encore détaillé que le plus grand nombre d'agressions ayant touché les conduites de gaz, a été signalé dans la commune d'El Khroub (Sud de Constantine) avec l'enregistrement de 27 atteintes suivie de la ville Ali Mendjeli (9). S'agissant des agressions liées au réseau électrique, les services de la même direction ont enregistré 13 atteintes à la ville Ali Mendjeli ainsi que 7 autres dans la commune d'El Khroub. Ces agressions récurrentes ont causé des pertes importantes à la société de distribution de l'électricité et du gaz en plus des dangers des explosions et des incendies souvent signalés, en dépit des campagnes de sensibilisation qui sont organisées régulièrement par les services de cette entreprise, ont affirmé les deux responsables.

**TÉBESSA.** ENERGIE

## Vers la réalisation de cinq nouveaux transformateurs électriques

**C**inq (5) nouveaux transformateurs électriques, destinés à améliorer l'alimentation en cette énergie, seront réalisés dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de l'énergie et des mines (DEM). Ces installations électriques seront entrées en exploitation entre fin 2022 et fin 2025, ont indiqué les services locaux de ce secteur. La wilaya frontalière de Tébessa a bénéficié d'une opération importante portant installation de cinq (5) nouveaux transformateurs électriques d'une capacité globale équivalente à 1,240 méga volt ampère, qui seront opérationnels progressivement, a affirmé la même direction. La fin de l'année 2022, a révélé la même source, verra la réception d'un équipement similaire destiné à la zone de Ghiserane (Sud de Tébessa), d'une capacité de 30-60 kilovolts, soulignant que les travaux de réalisation de ce projet qui permettra l'amélioration de l'approvisionnement en cette énergie dans la région Sud, enregistrent un taux d'avancement de 90%. Aussi, il sera procédé prochainement à la réalisation d'un transformateur dans la commune de Bekkaria d'une capacité de 30/60 kilovolts et un autre dans la localité de Cheria (220/60 kilovolts), a fait savoir la même source, notant que l'entrée en exploitation de ces deux

projets, est prévue durant l'année 2024. Une autre opération consistant en la réalisation, d'un équipement similaire de 220/30 Kilovolts, a été programmée au profit de la zone de Djebel El Ounk relevant de la commune de Bir El Ater. Ce projet dont la réception est prévue en 2024, a-t-on poursuivi, permettra de soutenir le projet intégré relatif à l'extraction du phosphate de la zone de Bled El Hedba, en électricité. L'année 2025 sera également marquée par la réception, d'un projet de réalisation d'un transformateur électrique

(400/220 kilovolts) dans la région d'Oglat Ouled Mahboub dans la commune d'El Ogla (Ouest de Tébessa), considéré comme le plus grand à l'échelle locale, a ajouté la direction de l'énergie et des mines, notant que le lancement des travaux de ces quatre (4) projets est tributaire du parachèvement des procédures administratives en vigueur. Pour rappel, la wilaya de Tébessa est actuellement alimentée en énergie électrique depuis cinq (5) transformateurs principaux de haute et moyenne tension (370 méga volts ampère)

destinés aux communes de Bir Dehab, de Aouinat, de Cheria, de Tébessa en plus de la zone de Djebel El Ounk (Bir El Ater). D'autre part, et dans la même wilaya, une centrale électrique (1500 mégawatt), sera réalisée dans la localité d'El Ogla El Malha, a encore indiqué la même source. Il est à signaler que la concrétisation de l'ensemble de ces opérations contribuera à l'amélioration du service public en la matière ainsi que l'augmentation du taux de couverture en cette énergie dans la wilaya, de 96 à 98%.

**BATNA.** HÔPITAL RAS LAÏYOUNE

## Ouverture des services d'hémodialyse et d'obstétrique

**L'**établissement public hospitalier EPH de la commune Ras Laïyoune dans la wilaya de Batna a été renforcé par deux services d'hémodialyse et de gynécologie-obstétrique, mis en exploitation, mercredi. L'ouverture des services d'hémodialyse et de gynécologie-obstétrique à la commune de Ras Laïyoune dans la wilaya de Batna permettra d'offrir des services sanitaires de qualité aux habitants de cette région et ses environs, et contribuera également à la réduction des déplacements des malades vers les établissements de santé dans les communes limitrophes notamment Batna, N'gaous et Merouana, selon les explications données au chef de l'exécutif local, Toufik Mezhoud qui a supervisé l'opération. Le service d'hémodialyse est d'une capacité

d'accueil de 60 malades et dispose de 10 appareils d'hémodialyse, alors que le service de gynécologie-obstétrique est fort de 30 lits, selon les explications données sur place. L'EPH de Ras Laïyoune de 120 lits, fonctionne avec 20 médecins dans différentes spécialités dont 2 néphrologues, a indiqué à l'APS le directeur de l'infrastructure sanitaire Djamel Belhania. L'hôpital Ras Laïyoune mis en service progressivement en 2018 avait été doté d'un service des urgences médicales pour garantir les premiers soins aux habitants et rapprocher les services sanitaires des citoyens, d'un service de radiologie puis d'un laboratoire des urgences avant d'être doté d'un laboratoire central en attendant l'ouverture d'un service de chirurgie générale.

## TIZI-OUZOU. CONCOURS DU VILLAGE LE PLUS PROPRE Entame des visites d'évaluation

**L**es visites d'évaluation des villages participants à la 9ème édition du "concours Rabah Aissat" du village le plus propre, ont été entamées, mercredi par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou, organisatrice de cette compétition, a annoncé cette institution élue. L'entame officielle de ces visites a été donnée par le président d'APW, Mohamed Klaleche, lors d'une cérémonie organisée au salon d'honneur de l'assemblée, en présence des représentants des secteurs et des élus, membres de la commission d'évaluation, a précisé la cellule de communication de l'APW. Lors de cette cérémonie, M. Klaleche a souligné "l'importance que revêt le concours en termes de protection de l'environnement, de l'action collégiale et du vivre ensemble dans des espaces sains", a-t-on indiqué de même source. Symboliquement, ces visites ont été entamées à partir de la commune de Ain Zaouia, d'où est originaire Rabah Aissat, ancien président d'APW assassiné par des terroristes le 12 octobre 2006, et qui avait lancé ce concours. Un recueillement a été observé à sa mémoire, a-t-on fait savoir. Au total, 60 villages se sont inscrits à ce concours visant à instaurer une culture écologique dans la wilaya et récompensant les efforts des villageois dans la préservation de l'environnement. Les critères de sélection du village le plus propre portent, notamment, sur la gestion de déchets (collecte, recyclage compostage), et l'aménagement et l'entretien des espaces publics (fontaines, abreuvoirs, places) ainsi que des voies publiques, rappelle-t-on.

SÛRETÉ DE WILAYA

## Inauguration du siège de la BMPJ d'Azeffoune

**L**e nouveau siège de la brigade mobile de la police judiciaire de la ville d'Azeffoune à une soixantaine de kilomètres au nord de Tizi-Ouzou, a été inauguré, mercredi, en présence d'un représentant de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et des autorités locales, a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya. Ce nouveau service de police permettra d'améliorer la couverture sécuritaire au niveau de cette localité ainsi que la protection des biens et des personnes dans cette région côtière, qui accueille un nombre important de vacanciers durant la saison estivale, a indiqué à l'APS, la chargée de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Djamil Temmar. Cette nouvelle structure, inaugurée par le directeur de la police judiciaire, le contrôleur de police, Mohamed Chakour, au nom du directeur général de la sûreté nationale, est la 9ème du genre après celles de Tizi-Ouzou, Fréha, Draa Ben Khedda, Draa El Mizan, Boghni, Ouadhias, Ouacifs et Tigzirt, a-t-on appris de même source.

2ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DU RIRE D'ORAN

# Plusieurs stars algériennes de l'humour programmées

Comédiens et humoristes animeront jeudi soir à Oran la deuxième édition du Festival du rire d'Oran, a annoncé Allaoui Moulay Abdellah, directeur de la société "G l'impression", organisatrice de la manifestation.

**M.** Allaoui Moulay a confirmé, lors d'une conférence de presse tenue à l'Hôtel Méridien, dont la salle de spectacle abritera cette manifestation, la participation, à cette nouvelle édition, de plusieurs stars de l'humour et du rire, festival organisé après une interruption de trois ans en raison de la pandémie du coronavirus. Parmi les invités figurent Abdelkader Secteur, Wari Nichane, Redouane Bahache, Hamidou Lahlou, Fodil Kaïbo et Zakaria Khelil, en plus de Moh Milano. Cette édition se déroulera en deux soirées. La première, un cocktail de sketches distingués, prévoit le spectacle "Bonjour", de l'artiste Abdelkader Secteur. Lors de la deuxième soirée, il est prévu une série de performances musicales et humoristiques, ainsi qu'un spectacle de l'artiste Moh Milano et l'artiste algérien résidant à l'étranger, Fodil Kaïbo. De son côté, Ramadhan El-Djazaïri,



un cadre d'une société parmi les organisateurs de l'événement, a fait part de la diffusion de ces spectacles sur la plateforme (Anaflix), créée en 2018 et qui sera réactivée pour permettre au plus grand nombre de personnes intéressées de suivre les spectacles du festival. L'humoriste Abdelkader Secteur a exprimé sa satisfaction de se retrouver en Algérie et de participer aux événements culturels et artistiques

"qui visent à apporter de la joie et du plaisir aux spectateurs, après une période difficile en raison de la pandémie de la Covid-19". Pour sa part, Zoubir Belhor, humoriste également a fait part de ses attentes quant au succès de cette manifestation qui a "ouvert la voie à de jeunes artistes talentueux et permis l'augmentation du nombre de représentations proposées au public".

ÉTATS-UNIS

## Le Comic-Con de retour avec les elfes de Tolkien et les dragons de Game of Thrones

**D**es dizaines de milliers de fans, pour beaucoup costumés comme leurs héros préférés, ont afflué jeudi à San Diego pour le grand retour du Comic-Con, le plus célèbre festival consacré au fantastique où seront dévoilées des séries dérivées de "Game of Thrones" et du "Seigneur des Anneaux". Les studios de cinéma d'Hollywood, comme Disney et Warner Bros, sont eux aussi présents en force dans la ville du sud de la Californie, et n'ont pas démenti les rumeurs courant sur une présentation exclusive des premières images de "Black Panther: Wakanda Forever" ou l'annonce d'un nouveau film consacré à Superman. Les deux dernières éditions du festival se sont déroulées via internet à cause de la pandémie de coronavirus et les passionnés sont en manque. Plus de 130 000 d'entre eux au total sont attendus à San Diego. "Cela fait trois ans que nous n'avons pas été dans cette pièce ensemble. Comment vous allez?", a demandé jeudi le programmeur en chef du Comic-Con, Eddie Ibrahim, sous les applaudissements des visiteurs qui portaient un masque sanitaire en plus de leur déguisement de hobbit, de princesse ou d'extra-terrestre. Cette année, le Comic-Con s'est ouvert avec les premières images de "Donjons & Dragons: L'Honneur des Voleurs", un film Paramount avec Chris Pine, Hugh Grant et la star de la série "Bridgerton" Regé-Jean Page, qui avaient tous fait le déplacement. Ce long-métrage est la première adaptation à gros budget de

de Donjons & Dragons, le plus populaire des jeux de rôles mis ces dernières années sur le devant de la scène par les adolescents de "Stranger Things". Le film "a une énergie à la Spielberg, ce sont les films avec lesquels j'ai grandi dans les années 80", a lancé Chris Pine. "Mon métier consiste à manier une épée", a plaisanté de son côté Regé-Jean Page, Hugh Grant louant lui "une atmosphère du style Monty Python".

### ANNEAUX & DRAGON

Mais ce sont deux séries qui devraient faire sensation à San Diego: "Le Seigneur des Anneaux: Les Anneaux de Pouvoir" d'Amazon Prime et "House of the Dragon", issue du succès planétaire "Game of Thrones". "Les Anneaux de Pouvoir" est un ambitieux projet se déroulant dans l'univers créé par J.R.R. Tolkien, bien avant les événements décrits par Peter Jackson dans sa trilogie. La série - prévue pour cinq saisons et dont la première sera diffusée à partir du 2 septembre - aurait coûté plus d'un milliard de dollars. Il s'agirait d'une obsession personnelle de Jeff Bezos, le multimilliardaire fondateur d'Amazon. Une grande partie de cet argent a été consacrée à l'achat des droits de l'univers de Tolkien, mais un gros budget a aussi été prévu pour organiser des événements promotionnels à destination des fans, notamment ceux du Comic-Con. Amazon devrait ainsi venir en force vendredi avec hobbits, elfes et nains dans le gigantesque Hall H du Centre des congrès de San Diego où les passionnés vont

faire la queue des heures, sinon des jours, pour voir les premiers détails exclusifs de cette série. Le lendemain, le Comic-Con verra débarquer les dragons de la première série dérivée de Game of Thrones, "House of the Dragon", qui sort à compter du 21 août sur HBO. Le créateur de cet univers, George R.R. Martin, a démenti toute idée de rivalité entre les deux séries fantastiques. "Plus nous avons de succès dans des univers fantastiques, plus nous avons de chances d'avoir de grandes œuvres fantastiques", a écrit l'auteur sur son blog. Vues dans le monde entier, les huit saisons de cette série ont remporté au total 59 Emmy Awards, un record pour l'équivalent des Oscars de la télévi-

sion américaine, et ouvert la voie à de nombreuses séries similaires. Avec en vedettes Matt Smith, Rhys Ifans et Emma D'Arcy, "House of the Dragon" conte l'histoire violente et troublée de la famille Targaryen, quelque 300 ans avant les événements dépeints dans "Game of Thrones". Warner Bros présentera de son côté le film de super-héros "Black Adam", tiré des comics DC, un rôle taillé sur mesure pour l'imposant Dwayne Johnson. Le festival californien fera ses adieux à la fameuse série AMC "The Walking Dead", dont les derniers épisodes seront prochainement diffusés, mais marquera aussi le lancement d'une série dérivée, "Tales of the Walking Dead".

MUSIQUE

## Ouverture de la 3<sup>e</sup> édition des « nuits andalouses de Miliana »

**L**a troisième édition de la manifestation culturelle "Les nuits Andalouses de Miliana", a été lancée en fin d'après-midi de ce jeudi, en présence des acteurs du mouvement associatif et des artistes de la ville de Miliana. Pour la cérémonie d'ouverture, la maison de jeunes "Mohamed Bourras" a abrité une exposition retraçant le palmarès de l'association culturelle "Ez-Ziria El-Andaloussia de Miliana" qui veille depuis un quart de siècle à perpétuer la tradition musicale andalouse qui constitue un legs inestimable transmis à travers des générations.

Une conférence sur l'histoire de la musique à Miliana a été aussi animée par Abbas Kebir Benyoucef, auteur, archéologue et bédiste, qui a évoqué le temps de la conférence les noms qui ont fait et qui font encore aujourd'hui la renommée de la ville de Miliana dans le domaine culturel en général et la musique en particulier. Dans son intervention, le conférencier a souligné que la ville de Miliana "devait son riche patrimoine musical aux andalous qui étaient venus d'Espagne après la chute de Grenade

en 1492, en contribuant au développement culturel de cette cité historique". Il a ajouté que vers 1920, la ville Miliana avait sa troupe de zorna, "la plus ancienne, qui était dirigée par Taïeb Mdjeber, El-Brazi et Abdessemmed et qui égayait à l'époque les fêtes familiales et religieuses". Des troupes de musique andalouse et chaâbi, ont fait leur apparition à Miliana vers les années 40 et 50, note Abbas Kebir Benyoucef. Il a ajouté qu'à cette période-là, Miliana avait aussi ses propres cheikhs de la musique, à savoir Hadj Hamou, Lakhdar Bouadaine, Djeddar Abderezzak, et le poète et interprète, cheikh El-Ghrissi qui a à son compte plus d'une centaine de chansons. La ville avait également à la même époque son orchestre féminin appelé "El-Meddahate", animé par "Lalla Aouda Bent Benmiloud, Lalla Kheïra, Lalla Aïcha", a-t-il ajouté. Dans le but de préserver ce patrimoine, poursuit-il, "la première école de la musique andalouse, dont l'encadrement avait été assuré par Dellouci Sahnoun, fut créée à Miliana en 1968".

ASSOCIATION CULTURELLE

"EL-AMEL"

## Lancement de l'initiative "l'été théâtrale pour les jeunes"

**L'**association culturelle "El-Amel" d'Oran a lancé, dernièrement, la deuxième édition de l'initiative "l'été théâtral pour les jeunes" à l'effet d'attirer les jeunes amateurs du 4<sup>e</sup> art et découvrir de nouveaux talents, a-t-on appris, jeudi, du président de l'association. Le programme de la deuxième édition de l'initiative "l'été théâtral pour les jeunes", lancée le 5 juillet dernier, à l'occasion de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, porte sur la formation des jeunes aux éléments de base du théâtre devant leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences et techniques dans la pratique de l'art de la scène, a indiqué à l'APS le dramaturge Mohamed Mihoubi. Lancée au niveau du "petit théâtre" de l'association, la formation a attiré 12 jeunes talents qui auront, à la fin, à monter et à mettre en scène des spectacles et leur présentation sur les planches. Le stage se terminera le 20 août prochain, a indiqué M. Mihoubi lequel a rappelé que l'association a déjà formé plus d'un millier de jeunes aux métiers du théâtre. Par ailleurs, à l'occasion de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, une nouvelle promotion de quinze (15) jeunes comédiens, dont la majorité sont des étudiants universitaires, ont été formés au sein de l'école de formation de l'association et reçu leurs diplômes, a-t-il indiqué. La nouvelle promotion a été baptisée au nom du défunt artiste Ahmed Benaïssa, décédé le 20 mai dernier, qui a réalisé plusieurs œuvres théâtrales et a participé à de nombreuses œuvres cinématographiques et télévisuelles. Dans le cadre de l'activité "Théâtre en soirée", qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative "l'été théâtral pour la jeunesse", douze (12) productions théâtrales seront présentées dans une vidéo réalisée par l'association "El-Amel", dont "Nâar fi imaratna", "Stop" et "Le paradis et l'enfer" ainsi que des séances récréatives. Les œuvres théâtrales des jeunes diplômés de l'école de formation de l'association "El-Amel" seront également présentes lors de cette manifestation devant s'étaler durant tout l'été et sera suivie de débats animés par les jeunes pour enrichir leurs connaissances dans le domaine du théâtre et ses divers métiers.



**HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI**  
**SAMEDI 23 JUILLET 2022 - PRIX : JULETTO - TROT ATTELE**  
**DISTANCE : 2 200 M - DOTATION : 400 000 DA - DÉPART : 16H00**  
**TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ**

## Destin de l'Aube peut frapper d'entrée

Ce samedi 23 juillet, l'hippodrome de Zemmouri nous propose ce prix Julietto réservé pour chevaux demi-sang trotteurs français d'ayant pas totalisé la somme de 65.000 DA en gains et places depuis janvier passé qui a pu rassembler treize concurrents et servir de support au tiercé-quarté et quinté. cela dit, nous considérons qu'il reste une seule candidate qui peut déranger nos pronostics. Nous pensons notamment à la jument Adrenaline du Vey, mais tout juste pour une cinquième place.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. DRAGA D'ALOUATTE.** Il faut se méfier de cette jument, son entourage peut être redoutable dans ce genre de compétition. Méfiance.

**2. COCOLUMPIN.** Il trouve ici une belle occasion pour se distinguer. À suivre.

**3. ALIZEA BEGONIA.** Rien de probant, à revoir.

**4. FRENCH DESIGN.** Pas évident.

**5. ASYMETRIQUE.** Il est encore une fois confronté à une tâche difficile. À revoir.

**6. DESTIN DE L'AUBE.** Débute chez nous on peut dire qu'il possède d'excellentes références avec un record chrono de : 1/13.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVER	DIST	ENTRAÎNEURS
MME H. DIREM	1	DRAGA D'ALOUATTE	M. BENCHOUK	2200	PROPRIÉTAIRE
N. BOUZAHAR	2	COCOLUMPIN (0)	A. BENHABRIA	2200	C. SAFSAF
M. LAMARI	3	ALIZEA BEGONIA	R. TARZOUT	2200	L. LAMARI
Y. MEZIANI	4	FRENCH DESIGN (0)	Y. MEZIANI	2200	PROPRIÉTAIRE
T. BELHABCHIA	5	ASYMETRIQUE	Y. BELHABCHIA	2200	PROPRIÉTAIRE
HAMIDANISMIDA	6	DESTIN DE L'AUBE (0)	S. SAHRAOUI	2200	S. SAHRAOUI
MME. Z. CHELLAL	7	VIC D'YVEL	A. CHELLAL	2200	A. CHELLAL
M. BENDJEKIDEL	8	FLORA'S SECRET	AL. BENDJEKIDEL	2200	PROPRIÉTAIRE
B. SAFSAF	9	SUPRAMOUR DAUGUSTE (0)	A. SAHRAOUI	2200	C. SAFSAF
LE PETIT HARAS	10	AMI PIERROT	H. AGUENOU	2225	H. AGUENOU
B. AMRAOUI	11	ATHOS DE BOISNEY	S. FILIRI	2225	S. FILIRI
M. BENDJEKIDEL	12	ADRENALINE DU VEY (0)	AM. BENDJEKIDEL	225	PROPRIÉTAIRE
S. AGGACHI	13	UN HEROS DES VENTS	M. HAMLIL	2250	S. FILIRI

**7. VIC D'YVEL.** Sa petite course d'entrée n'a pas été insignifiante, il est capable de décrocher une bonne place dans ce quinté.

**8. FLORA'S SECRET.** Il n'y a que la nouvelle recrue de l'association Hamdani Smida qui peut la contredire. À suivre sans voir.

**9. SUPRAMOUR D'AUGUSTE.** Au mieux, il sera coché dans une longue combinaison. Outsider assez lointain.

**10. AMI PIERROT.** Ses dernières tentatives sont tellement décevantes qu'on ne peut lui faire confiance.

À revoir.

**11. ATHOS DU BOISNEY.** Il a trop patienté, il doit se ressaisir avec ce lot amoindri. Méfiance.

**12. ADRENALINE DU VEY.** Elle peut faire parti des prétendants aux

seconds accessits. Outsider.

**13. UN HÉROS DES VENTS.** C'est la drive du jour qui nous pose des soucis pour le retenir. Outsider moyen

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

6. DESTIN DE L'AUBE - 8. FLORA'S SECRET - 11. ATHOS DE BOISNEY - 7. VIC D'YVEL - 2. COCOLUMPIN

#### LES CHANCES

1. DRAGA D'ALOUATTE - 13. UN HÉROS DES VENTS

## Nouveau repli du climat des affaires en France

Le climat des affaires s'est de nouveau replié en France le mois courant, conséquence d'un moindre optimisme dans l'industrie et les services sur fond d'inflation, a indiqué l'Institut français de la statistique et des études économiques (INSEE). L'indicateur qui synthétise le climat des affaires, obtenu à partir d'une enquête auprès de chefs d'entreprises, a perdu un point par rapport à juin, s'établissant à 103 points, le plaçant toutefois toujours au-dessus de sa moyenne de long terme qui est de 100, a détaillé l'Institut national de la statistique et des études économiques.

## Sergueï Lavrov en tournée en Afrique

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov effectuera du 24 au 28 juillet une visite de travail dans quatre pays africains, indique la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères Maria Zakharova. S'exprimant lors d'un point de presse jeudi, Zakharova a annoncé une tournée africaine de Lavrov en Afrique dans le cadre de la coopération entre la Russie et les pays du continent. "Du 24 au 28 juillet, une visite de travail de Sergueï Lavrov aura lieu en Egypte, en Ouganda, en Ethiopie et en République du Congo", a-t-elle annoncé, ajoutant que les détails des visites étaient en cours d'élaboration.

## Huit morts dans un accident tragique à Sidi-Bel-Abbès

Huit personnes sont mortes dans un terrible accident de voiture, survenu jeudi à Sidi-Bel-Abbès, au niveau de la route nationale (RN 92) dans son tronçon reliant les communes de Telmouny et Belarbi, selon les services de la Protection civile. C'est suite à une collision violente entre un véhicule touristique et un bus desservant la ligne Hassi Messaoud-Tlemcen, que 8 personnes sont mortes sur place. Les victimes, des hommes, âgés entre 17 et 42 ans étaient bloqués dans le véhicule, a-t-on fait savoir. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue du CHU "Abdelkader Hassani" de Sidi-Bel-Abbès, selon la même source. Cette opération a vu la mobilisation de 35 agents de différents grades sous la supervision du directeur de wilaya de la Protection civile.

## Desserte maritime supplémentaire spéciale Marseille-Alger

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a programmé, pour demain dimanche, une desserte supplémentaire spéciale Marseille-Alger pour le transport des citoyens bloqués dans la ville française, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Transports. Dans le cadre de la prise en charge des citoyens bloqués dans la ville française de Marseille et détenteurs de billets ouverts, l'ENTMV a annoncé « la programmation

d'une desserte supplémentaire à bord du navire + El Djazair II+ sur la ligne Marseille-Alger pour le dimanche 24 juillet 2022", précise la même source. "Les citoyens détenteurs de billets ouverts sont priés de se rapprocher des services de l'entreprise à Marseille pour s'inscrire sur la liste de voyage", ajoute le communiqué. "Les autres citoyens concernés peuvent, dans la limite des places disponibles, acheter des billets de voyage pour cette desserte", conclut la même source.



## Mostaganem : saisie de 18 000 euros en faux billets de banque et arrestation d'un individu



Les services de la sûreté de daïra de Sidi Lakhdar (wilaya de Mostaganem) ont saisi 18.000 euros en faux billets de banque et arrêté un individu spécialisé dans l'escroquerie, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps de sécurité. L'opération a été menée sur la base d'informations faisant état de la présence d'un véhicule à bord duquel se trouvaient des individus ayant un comportement suspect dans le secteur de compétence de la sûreté de daïra de Sidi Lakhdar (50 km à l'est de Mostaganem), a-t-on indiqué dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Un barrage routier a été immédiatement mis en place à l'entrée Est de cette collectivité. Le véhicule suspect a été intercepté avec à son bord un individu en possession d'un montant de 18.000 euros en faux billet de banque, a-t-on précisé de même source. Après avoir avisé le procureur de la République près le tribunal de Sidi Ali des faits, ce dernier a ordonné l'ouverture d'une enquête, ayant révélé, une déclenchée, que l'individu arrêté, âgé de 42 ans, escroquait ses victimes en leur faisant croire qu'il détenait un pouvoir lui permettant de trouver des trésors enfouis sous terre. Les investigations ont également démontré que le suspect, originaire d'El-Ménéa, montrait des billets de banque falsifiés en faisant croire qu'il les avait découverts enfouis sous terre. Accusé de "contrefaçon de billets de banque" et "d'escroquerie par la pratique du charlatanisme", les services de police ont lancé une procédure judiciaire contre le suspect. Il sera traduit devant le parquet du tribunal de Sidi Ali, a-t-on indiqué de même source sécuritaire.

ment mis en place à l'entrée Est de cette collectivité. Le véhicule suspect a été intercepté avec à son bord un individu en possession d'un montant de 18.000 euros en faux billet de banque, a-t-on précisé de même source. Après avoir avisé le procureur de la République près le tribunal de Sidi Ali des faits, ce dernier a ordonné l'ouverture d'une enquête, ayant révélé, une déclenchée, que l'individu arrêté, âgé de 42 ans, escroquait ses victimes en leur faisant croire qu'il détenait un pouvoir lui permettant de trouver des trésors enfouis sous terre. Les investigations ont également démontré que le suspect, originaire d'El-Ménéa, montrait des billets de banque falsifiés en faisant croire qu'il les avait découverts enfouis sous terre. Accusé de "contrefaçon de billets de banque" et "d'escroquerie par la pratique du charlatanisme", les services de police ont lancé une procédure judiciaire contre le suspect. Il sera traduit devant le parquet du tribunal de Sidi Ali, a-t-on indiqué de même source sécuritaire.

## L'université Djillali Liabes de Sidi-Bel-Abbès distinguée au classement de Shanghai

L'université Djillali Liabes de Sidi-Bel-Abbès a occupé une bonne place dans le dernier classement international de Shanghai (Chine) publié courant juillet, a fait savoir le recteur Abdennebi Mimouni, précisant qu'elle est la seule, au niveau africain, à figurer à ce classement en termes de spécialisation. Pour cette nouvelle édition, l'université Djillali Liabès a renforcé sa position dans le classement mondial de Shanghai dans les disciplines de génie civil, de génie mécanique et des sciences des matériaux. Mimouni a souligné que son établissement « est le seul en Afrique à figurer à ce classement en occupant la 101e position mondiale dans le domaine de l'ingénierie urbaine, la 201e position



en génie mécanique et la 301e en sciences des matériaux ». Une classification, a-t-il expliqué, qui « se base sur des critères prenant en compte les lauréats du prix Nobel parmi les anciens étudiants, les chercheurs les plus renommés dans

leurs domaines de spécialisation, ces dernières années, ainsi que les recherches et articles publiés et indexés dans des revues internationales, en plus de la performance académique par rapport à la taille de l'établissement". Abden-

nebi Mimouni a souligné que ce classement met en lumière l'excellence des travaux scientifiques présentés par les chercheurs de l'université de Sidi-Bel-Abbès dans les différents laboratoires de recherche, « ce qui confirme que la stratégie adoptée par l'université en matière de politique de recherche scientifique et d'innovation a porté ses fruits ». Pour rappel, l'Université Djillali Liabès s'est classée première au niveau national dans le classement "The Scientific Index" qui a été réalisé cette année.

## L'Arabie saoudite saisit près de 15 millions de pilules de captagon

Les autorités saoudiennes ont annoncé vendredi la saisie de près de 15 millions de pilules de captagon, une drogue de la famille des amphétamines, qui fait des ravages dans toute la région. Les douanes ont "contrecarré une tentative de contrebande d'une grande quantité de captagon, s'élevant à 14.976.000 pilules", ont-elles annoncé, citées par l'agence de presse officielle SPA. Les pilules avaient été dissimulées dans "une machine destinée à fabriquer des blocs de béton" et arrivée par fret au port de Jeddah, dans l'ouest du royaume, ont précisé les autorités. L'Arabie saoudite annonce régulièrement ce type de saisies, le captagon provenant de pays voisins via des cargaisons, notamment de fruits et légumes. Les douanes ont dit avoir saisi au total 119 millions de pilules l'an dernier. Les chiffres de 2022 dans la région montrent que le trafic continue de croître. "Captagon" est le nom commercial d'un médicament breveté en Allemagne dans les années 1960 et censé traiter la narcolepsie ou les troubles du déficit de l'attention. Interdit par la suite, il est devenu une drogue illicite.

MISE

## AUX POINGS

«Allez, arrêtons-nous. Il ne faut pas aller plus loin. Plus loin, c'est le précepte. Plus loin, c'est la guerre nucléaire. Ca ne doit pas aller jusque-là»

Le président biélorusse, Alexandre Loukachenko à propos de la guerre en Ukraine



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Edité par l'Eur1 Millénum Presse

### Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30

### Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

### Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

### Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

### Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

### Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

### Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

### Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

### Diffusion : M.P. Diffusion

### Nos bureaux régionaux

#### Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

#### Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

#### Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :  
lecourrierdalgérie@yahoo.fr  
redaction\_courrier@yahoo.fr